

El - Hiouare El - Takafi

" Le dialogue culturel "



*Revue scientifique des études contemporaines en
sciences humaines et sociales*

Revue périodique académique réglementée spécialisée

Prend en charge des recherches scientifiques en sciences humaines et sociales.

Edition automne et hiver 2015

Publiée par le laboratoire de recherche scientifique : « Dialogue des civilisations, la diversité culturelle et la philosophie de la paix » Mostaganem, Algérie.

" Le dialogue culturel "

Publié par le Laboratoire : ***Dialogue Des Civilisations, La Diversité Culturelle Et La Philosophie De La Paix*** à l'Université de Mostaganem, Algérie (***DIACICULT***)

Edition automne et hiver 2015

ISSN 2253-0746

Droit d'auteur: Conformément à la réglementation en vigueur, tous droits de reproduction sont réservés. Toute reproduction des articles, même partielle, ou sur un support électronique quel qu'il soit est strictement interdite sauf autorisation écrite du directeur de la publication de la revue ***EL-HIWAR EL TAKHAFI***.

Edition: **AGP.** Adresse: Bir El -Djir, Oran, Algérie. Téléphone: 0770968335. E-mail: steagp@gmail.com

Président d'honneur de la revue:
Directeur de la Revue :
Secrétaire de la rédaction:

Pr. BELHAKEM Mustapha (Recteur de L'Université)
Dr. Brahim Ahmed
Dr. Radji Mustapha

Comité de lecture scientifique

Pr. Boukhari Hamana(Université d'Oran, Algérie).

Pr. Ibrahim Saleh al Nuaimi(Doha , Qatar).

P. Mokhtar Lazaar(Université de Mostaganem, Algérie).

Pr. Abderrazak Guessoum(Université d'Alger).

Pr. SAHBI Ben Nablia(Université du Québec. Montréal, Canada).

Pr .DAHOM Abdelmajid(Université d'Alger).

Pr .BOUSSAHA Omar(Université d'Alger).

Pr .LAYADI Nacer-Eddin(Sharjah, Emirats Arabes Unis).

Pr. Lakjaa Abdelkader(Université d'Oran , Algérie) .

Pr. BENJEDDIA Mohammed (Université de Mostaganem, Algérie).

Pr Abdeljalil Kazem El-Ouali (Université Emirats).

Dr. ABDL KARIM Ziani (Université de Bahreïn).

Dr. Kouider SIKOUK (Université de Mostaganem, Algérie).

Dr. HAMADI Mohammed(Université de Mostaganem, Algérie).

Pr. EL ZAOUÏ El Hocine (Université d'Oran, Algérie).

Pr. MOHAMED MASSOUD Kirate (Sharjah, Emirats Arabes Unis).

Prof / SAIEM Abdelhakim (Université d'Oran, Algérie).

Pr. ABD ELAOUI Mohammed (Université d'Oran).

Pr. Saïdi Mohammad Algérie (Université de Tlemcen , Algérie).

D / MUSTAPHA Al-Kilani (Université de Sousse, Tunisie).

D / RACHID Al-Hadj Saleh(Université de Kuwait).

D / Farid el zahi (Institut Universitaire de la Recherche Scientifique , Maroc).

D / MARGOUMA Mansour (Université de Mostaganem, Algérie).

D / MALFI Abdelkader (Université de Mostaganem, Algérie).

D / Leica Phanzaqo(université de Pavie, Italie).

D / Zaki el milade (Arabie Saoudite).

D / Mohammed Bechari (Institut Ibn Sîna des Sciences Humaines , France).

Dr. Allage Karima (Université de Mostaganem, Algérie).

Droit d'auteur : réservé pour le laboratoire *Dialogue Des Civilisations, La Diversité Culturelle Et La Philosophie De La Paix* à l'Université de Mostaganem, Algérie (*DIACICULT*)



Conditions de publication d'articles

- L'article doit être rédigé dans l'un des trois langues : arabe, français, ou anglais.
- L'aspect procédural a également fait l'objet d'une attention particulière ; douze recommandations ont été retenues pour faciliter l'exploitation des articles :
- Article inédit avec précision du nom de l'auteur, sa qualité scientifique avec mention de son adresse dans les trois langues.
- Rédaction sur feuille distincte du nom du chercheur, son adresse, sa qualité scientifique avec résumé ne dépassant pas 150 mots.
- L'article doit être imprimé sur feuille 21/27 suivant caractère NEW ROMAN 12 Microsoft Word XP, et remis accompagné de CD.
- L'article ne doit pas dépasser 15 pages y compris schémas, tableaux, références.
- Références biographiques en fin d'article avec agencement alphabétique.
- Les abréviations doivent être explicitées.
- La présentation des graphes et schémas doit être claire et ne dépassant pas les limites de la feuille normalisée.
- La présentation éventuelle des photos doit être sur papier approprié et en format réduit.
- Tout article est soumis à l'évaluation avant la publication.
- Les articles remis ne sont pas restitués à leurs auteurs même en cas de non publication.
- Chaque auteur reçoit gratuitement une copie de la revue dans laquelle il a contribué par un article.
- L'envoi des articles se fait sur adresse e-mail en document attaché.

E-mail : moltaka.mostaganem27@yahoo.fr

Important : Les opinions émises dans les articles publiés par la revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Terms of use (articles publication)

Cultural Dialogue : an intellectual space, may be called an academy for scientific journal publication, that came into being recently. It welcomes fruitful contributions to its journal via articles and scientific drafts. As its' label indicates, it is mainly focalized on original, purposive, and update researches in the field of human and social science which, despite its appealing need, have not received much attention.

The authors who are interested in the journal should respect the parameters indicated below:

• Each draft (article) should submit to following patterns:

- The articles should be written in **Microsoft Word format**. As to the languages, an appropriate font needs to be selected. For Arabic, the required font is “**Teraditional Arabic**” whose seize should be 14. As to foreign languages (French or English), the font type is Times New Roma whose seize should be 12.
- The article should not exceed 15 pages and should have:
- The bibliography (references):
- As is comes to the bibliography, authors should follow a specific style (**APA, MLA**, etc.) Books, articles and others' references should be listed separately, respecting the order of the bibliographical data.
- The footnotes (more information about some concepts, key words and details about the abbreviations),
- Each page of the article should be numbered,
- The article should be accompanied by the name of the writer, a summary of the article who size should be bound to 5 lines. (is should be written in **Traditional Arabic** whose size should be **12**.
- The article should include the name of the writer, his scientific backgrounds (in terms of previous researches), and his address in three languages (Arabic, French, and English).
- The graphs, the tables, and figures have to be clear and should not go beyond the borders of the article's pages.
- In case, there are photos, they should be attached to appropriate papers and should be presented in a reduced format.
- Each article will be submitted to an evaluative process before its publication. The journal has the right to adjust some articles formats when necessary, however the contents are will be kept as they are.
- Each contributor (author) will automatically receive a copy of the journal.
- In case, there is a need to bring some changes to the articles' format to fit some parameters of publication, the journal will do that maintaining the content intact.
- The participants' drafts (articles) should be sent on time in an email form to the electronic address below (written in bold).

The articles should be sent to the following electronic address: ***moltaka.mostaganem27@yahoo.fr***

Important:

All the ideas that figure in the journal reflect but the authors' points of view; the journal is just a mediator between the authors and the readers.

SOMMAIRE

L'auteur	Tit d'intervention	La page
Des recherches en français		
ALAM Benaouda	<i>Le transfert technologique aux pays en voie de développement entre le marteau de la dépendance technologique et l'enclume de l'autosuffisance" (Etude Descriptive)</i>	01
Djamila HAIDRA.	<i>Description du manuscrit : Article Le théâtre engagé d'Emmanuel Robles (1948-1961)</i>	15
Khattou HAMAL	<i>Savoir scientifique et savoir profane L'exemple du sida</i>	21

**Le transfert technologique aux pays en voie de développement entre le marteau de la dépendance
technologique et l'enclume de l'autosuffisance
(Etude Descriptive)**

ALAM Benaouda,

Doctorant à l'Université Abdelhamid Ibn Badis (Mostaganem, Algérie)

Introduction :

Le monde actuel est divisé en deux rives à l'échelle économique, la première qui se situe au nord et qui représente les pays industriellement avancés connu sous le nom « les pays industriels », et la deuxième qu'elle prenne place au sud et c'est celle qui représente les pays industriellement et technologiquement faible et vulnérable. Cette classification est coutumière sur la scène internationale, parce que la classification officielle est celle de l'Organisation des Nations Unies (O.N.U) qu'elle divise les pays en trois catégories : Pays Développés (P.D) - Pays en Voie de Développement (P.V.D) – Pays Moins Avancés (P.M.A), et naturellement, il existe un système de relationnel intensif entre eux.

Certes que le cadre relationnel entre les pays des deux rives est bien intensifié, notamment avec le développement incessant des moyens de la communication et l'encouragement de la suppression des frontières économiques entre les pays du Globe et le rapprochement continu des systèmes politiques et des régimes juridiques prévoyant leurs unification internationale. Tout cela passe sous l'ombre de la globalisation⁽¹⁾ qu'elle a imposé de plusieurs changements positifs et négatifs dans le monde entier. Mais lorsqu'on observe de près, on trouve que la quasi-totalité de ces relations sont des relations entre le "dominant et le dépendant", "le fort et le faible". Nous visons ici les pays développés puissants et les pays en voie de développement faibles. Cette faiblesse et cette vulnérabilité ont diverses raisons qui se trouvent dans plusieurs facteurs économiques, politiques, sociales et même culturelles⁽²⁾.

En outre, nous repérons ces raisons de faiblesse économique et de vulnérabilité

technologique à l'environnement économique international qui se caractérise par l'inégalité entre les Etats souverains politiquement égaux ! De ce fait nous pouvons dire que les rapports internationaux Nord/Sud sont des rapports d'exploitation et de soumission dans diverses matières, parmi lesquelles celles de l'industrie et de la technologie⁽³⁾, dont les pays industriels profitent de leur position de force à faire dépendre perpétuellement les pays en voie de développement.

De plus, les pays industriels (plutôt les firmes multinationales au vrai sens) font leur mieux afin de barrer la voie d'industrialisation et de la maîtrise technologique face aux pays en voie de développement par diverses stratégies, notamment celles appliquées dans le domaine juridique et économique. La principale stratégie juridique se résume dans le système international des brevets⁽⁴⁾, qui constitue un outil de verrouillage d'interdiction de n'importe flux technologique qui peut se localiser dans les pays du tiers-monde, ainsi que la principale stratégie économique qui prend la forme d'assistance technique, ainsi que plusieurs d'autres formes, tels que les investissements directs étrangers (IDE).

En réalité, les pays du tiers-monde souffrent lourdement de la situation de la dépendance technologique, car elle a répercuté dangereusement aux économies de ces pays, et cette dépendance est qualifiée comme phénomène qui mérite des études et des analyses approfondies à, grâce de son importance cruciale à l'échelle pratique afin d'en sortir par des solutions pour résoudre ce dilemme, qui s'élargit de plus en plus

et qui se tendent aux autres domaines politique, sociales...etc.

Ce phénomène s'est résulté à travers l'interaction d'une série de facteurs qui se fusionnent entre eux, le premier facteur comme il est déjà évoqué historique, le deuxième est purement économique, le troisième facteur est juridique et le quatrième se situe dans la scène politique. Nous constatons que ce phénomène consiste infiniment au sous-développement des pays en voie de développement et détruit toute tentative de ces pays à avoir une place parmi leurs homologues dans le domaine économique y compris l'industrie et la technologie.

Nous devons évoquer en ce sens, que le phénomène de la dépendance technologique trouve ses origines dans la mauvaise mémoire⁽⁵⁾ des pays en voie de développement, plutôt dans l'histoire du colonialisme exercé par les grandes puissances impérialistes (la plupart des pays industriels). Ce colonialisme a créé cette situation de dépendance, et actuellement la renforce de plus en plus sous divers masques en ce qu'on appelle le néo-colonialisme⁽⁶⁾.

En effet, il existe dans l'environnement international⁽⁷⁾ des mécanismes de réduction des effets dangereux de la dépendance - selon les théories occidentales - et la forme la plus fameuse de ces mécanismes c'est le système international du transfert technologique. Certes que ce système jugé comme un mécanisme efficace de lutte contre la dépendance technologique. Mais il est inévitablement d'indiquer le fait que les pays industriels sont eux qui ont mis ce système international du transfert technologique.

Suite à cela, les pays en voie de développement ne peuvent pas s'appuyer sur ce système, car il reflète les intérêts et l'avidité des pays capitalistes et parce que ce système représente une production occidentale par excellence⁽⁸⁾. De ce fait, nous pouvons dire que le système international du transfert technologique ne va jamais porter ses fruits pour les pays en voie de développement, parce qu'il existe une

divergence des intérêts entre les deux parties, l'une veut gagner plusieurs marchés dans le monde entier et arriver à une expansion économique complète, et l'autre veut acquérir la technologie afin de bâtir une place économique et technologique mondialement concurrente.

Cependant, ce système du transfert technologique a retourné négativement⁽⁹⁾ sur les pays en voie de développement dans tous les domaines : économique, politique, juridique, sociale...etc., et il n'a pas réalisé son objectif par lequel a été créé. Par contre il a renforcé le phénomène de la dépendance entre les pays industriels et les pays en voie de développement, et on trouve cela très logique et très normal car il marche à pied d'égalité avec le déroulement du système technologique international actuel.

La chose qu'elle a stimulé les pays en voie de développement à revoir le système international du transfert technologique, pour évaluer ses pour et ses contre, pour s'en sortir des résultats bénéfiques et objectifs, afin de mettre fin à la dépendance technologique aux pays industriels, qui profitent abondamment de ce système et qu'ils investissent dans l'ignorance des pays en voie de développement en terme des mystères du système évoqué et sa grande complexité.

Ce qui a conduit les pays en voie de développement à bien réfléchir pour trouver des solutions alternatives pour mettre une plateforme technologique solide basée sur un développement local, évitant toute dépendance à l'étranger dans le cadre dite « l'autosuffisance technologique », et plus que ça concourir - graduellement - les pays développés dans leurs marchés.

Donc, ce que nous essayons à répondre à travers cette étude. Où nous avons divisé notre étude en deux parties. La première contient l'étude du système international du transfert technologique et ses résultats négatifs à la création de la dépendance technologique et les mécanismes des pays industriels à la renforcer; la deuxième partie est consacrée pour une série de solutions alternatives des mécanismes actuels du transfert

international de la technologie, et les perspectives des pays en voie de développement à modifier les dispositions et les règles du transfert technologique existantes afin de les exploiter à arriver à l'autosuffisance technologique.

I) Le transfert technologique comme outil de perpétuation de la dépendance technologique

La dépendance technologique des pays en voie de développement aux pays industriels, c'est l'une de divers aspects de la dépendance que connaissent les pays en voie de développement⁽¹⁰⁾, à l'instar de la dépendance économique, la dépendance politique, la dépendance juridique, et d'autres formes de dépendance.

Cette dépendance trouve son existence dans les relations de soumissions qu'exercent les pays industriels sur les pays en voie de développement dans le cadre du « centre » qui représente les pays développés et du « périphérique » qui représente les pays du tiers-monde. Dans le même sens, les pays industriels ont contribué considérablement à faire naître ce phénomène, autrement dit, ils sont les responsables de la dépendance technologique.

En revanche, et pour faire face à ce dangereux phénomène, la communauté internationale (beaucoup plus les pays en voie de développement qui sont les plus intéressés de ce phénomène) a bien pensé à réorganiser les relations technologiques afin de réduire cette dépendance technologique, et le transfert technologique était le résultat de cette pensée. Mais ce mécanisme juridico-économique est devenu un outil de dépendance entre les mains des pays développés.

1. Cadre conceptuel

Tout d'abord, et avant de définir la notion de la dépendance technologique, nous ne devons pas nier le fait que le concept de « la dépendance » est un terme nouvellement connu au stade de la pensée humaine, plus précisément après la deuxième guerre mondiale, dont les pays colonisés ont joui -apparemment- leur indépendance politique dans les années soixante, car il y a eu auparavant ce qu'on appelle « l'interdépendance » entre les pays du monde⁽¹¹⁾

où il n'y avait pas de soumission ou d'exploitation indirectes telles que connaissent les pays en voie de développement.

Mais cette interdépendance entre les nations est diminuée de plus en plus jusqu'à la limite de sa disparition, avec l'apparition de la révolution industrielle révélée en Grande Bretagne et renouvelée une deuxième fois ou plutôt celle dite « la deuxième révolution industrielle » fondées sur la science⁽¹²⁾ et les capacités mentales dans le continent européen.

Il est inévitable de dire que certains historiens et penseurs économiques considèrent que ces révolutions industrielles constituent une déviation excellente dans les relations économiques internationales - plus précisément dans les relations européennes - et qu'elles ont stimulé les nations à revoir leurs relations qui les lient, en faisant un changement radical où la plupart des pays européens sont devenus des colonisateurs, justifiant leurs mouvements coloniaux par la pénurie des ressources naturelles qui sert leurs industries.

Ce changement radical était industriel dans son début, mais il a touché automatiquement les autres secteurs économiques, tels que : l'agriculture - les moyens de transport - l'infrastructure d'une façon générale...etc. Il est évident de dire que ce changement à l'échelle économique a eu des répercussions sur les autres échelles, telles que : l'échelle politique, juridique, sociale, culturelle. Ces répercussions ont eu des effets positifs sur les économies européennes en particulier, car eux qui ont précédé le reste du monde en matière de l'innovation et du progrès technique.

Revenant au cadre relationnel actuel des pays du monde entier, nous constatons que ces relations sont basées sur une plateforme de divergence des intérêts, notamment en ce qui concerne les relations Nord/Sud où cette divergence se manifeste considérablement, à cause du parallélisme des intérêts, ceux des pays en voie de développement à acquérir une technologie appropriée à leurs besoins de développement, et

ceux des pays industrialisés à préserver leurs marchés et à renforcer -plus particulièrement- leur dominance économique et technologique dans le globe, à travers des stratégies de dépendance technologique qui se déroule dans le cadre du système économique international.

Mais malgré l'arrogance et l'esprit autoritaire des pays industrialisés, les pays en voie de développement ont réussi à faire entendre leurs voix et ont arrivé à faire passer leurs messages qui portent leurs revendications sérieuses qui concernent leurs droits légitimes à l'acquisition indépendante de la technologie développée, notamment dans les années soixante, plutôt l'ère d'autodétermination.

Cependant, tous ces efforts soutenus par les pays en voie de développement en matière de la maîtrise des nouvelles technologies pour construire un développement solide et avancé, ont connu de grands échecs, à cause de l'affaiblissement du système international de transfert technologique et la désactivation de son efficacité de la part des pays industriels

Comme on a déjà évoqué, la dépendance technologique inspire son existence de la dépendance économique dans son sens général, et elle se caractérise par certaines caractéristiques qui la distinguent d'autres catégories de dépendance (politique, juridique, sociale...etc.), telles que: la complexité - le développement incessant - la répercussion négative... etc. Et vu son importance cruciale sur la scène internationale, plusieurs définitions ont été menées par divers auteurs de diverses spécialités, ainsi que les définitions officielles mises par des organisations internationales.

Selon une définition menée par l'ONUDI en 1979 sur la dépendance technologique dans son sens large : « est l'un des aspects de la structure générale de dépendance qui résulte du fonctionnement du système économique international et des institutions et mécanismes qui régissent les relations entre pays riches et pays pauvres »⁽¹³⁾. On peut constater d'après cette

définition, que la dépendance technologique est un concept qui a pénétré récemment avec l'accomplissement d'établissement du système économique international dans les années soixante et ses institutions qui fonctionnent dans la scène internationale⁽¹⁴⁾, notamment à l'échelle économique à travers les relations inégales entre les pays industrialisés et les pays en développement.

Ainsi que, les rapports de force qui caractérise le système économique international - même le système politique international d'une façon implicite - ont permis de donner naissance de ce nouveau concept au niveau relationnel international et à renforcer son apparition, à travers les traitements discriminatoires des pays en voie de développement et les relations de soumission et de domination exercées en matière technologique par les pays développés. Plus que ça, le système économique international renforce de plus en plus les disparités qui séparent la rive développée à celle sous-développée.

Brièvement, la dépendance technologique c'est un phénomène récemment connu après la deuxième guerre mondiale, dont les pays industrialisés gèrent abusivement le domaine technologique et le guident vers leurs propres intérêts, sans aucun respect des besoins développementaux des pays en voie de développement.

En outre, nous devons marquer un arrêt pour définir le transfert technologique, grâce à son importance cruciale en matière de la dépendance technologique et ses liaisons fortes interactionnelles. Le concept du transfert technologique a connu un flux de définitions de divers spécialistes (en économie, en droit, en sciences appliquées...etc.), mais nous allons citer en ce sens certaines d'eux, qui s'apparaissent importantes.

Le transfert technologique est un phénomène compliqué et occulte, qui est né aux milieux du vingtième siècle. Ce phénomène est considéré comme un mécanisme très important et très

essentiel selon les pays en voie de développement, pour réaliser leur développement et d'en sortir du cercle vicieux du sous-développement⁽¹⁵⁾ à travers la technologie transférée des pays développés.

Ainsi que, le transfert technologique international se définit qu'il est : « un transfert qui se résume par conséquent à un problème d'affectation de ressources, représenté par un choix de techniques, par leur assimilation, sous contraintes budgétaires. Il renvoie à un échange commercial en mettant surtout l'accent sur les modes de transmission tels que : les licences, les cessions de brevets, les projets clef en main ou la décomposition du paquet technologique »⁽¹⁶⁾.

D'après ces deux dernières définitions, nous pouvons discerner que le transfert technologique au niveau international, constitue une opération cumulative d'un ensemble compétences et de techniques appliquées dans le domaine industriel et technologique, qui se résument dans les diverses formes de contrats du transfert technologique conclus souvent entre les pays développés et les pays en voie de développement.

2. Le rôle du transfert technologique au renforcement de la dépendance

En effet, le transfert technologique constitue un outil très excellent lorsqu'il s'oriente vers le compte du développement des pays en voie de développement, c'est-à-dire l'aide à l'acquisition de la technologie et sa maîtrise pour ces pays. Mais nul ne peut ignorer que le transfert international de la technologie se considère comme une arme à double lame, car il joue deux rôles. L'un négatif et l'autre positif, mais le transfert international technologique joue majoritairement le rôle négatif, et cela se concrétise dans sa contribution à la création du phénomène de la dépendance technologique.

On peut dire que le rôle négatif du transfert de la technologie à l'échelle internationale a touché brutalement les économies des pays en voie de développement, ou plutôt leurs industries naissantes et vulnérables, parce que ce transfert était dans la plupart des cas un transfert

horizontal⁽¹⁷⁾, où il n'y aura aucune chance aux pays développés à acquérir la technologie et la faire localiser dans leurs territoires.

Dans cette optique, nous pouvons affirmer que le système international du transfert technologique actuel est vraiment responsable à la création de la dépendance technologique⁽¹⁸⁾. Cette responsabilité s'établit à divers plans, et plus particulièrement aux plans juridique et économique.

En premier lieu et sur le plan juridique, on peut voir que l'atout juridique le plus essentiel sur ce plan, c'est les brevets d'invention qui s'utilisent comme un outil légitime pour verrouiller l'accès à la technologie face aux pays en voie de développement, et cela à travers un cadre conventionnel et à travers un cadre institutionnel protégeant rigoureusement les inventions nouvellement innovées - souvent - par les inventeurs des pays industriels, grâce à diverses raisons.

Nous devons évoquer en ce sens, que le système international des brevets c'est une innovation des pays industriels (plus précisément les pays capitalistes) et la preuve qui témoigne ça, c'est la conclusion de la Convention de Paris en 20 Mars 1883⁽¹⁹⁾ entre les pays européens dans un territoire européen (France). Ces pays ont atteint à une unanimité totale, qui confirme la protection internationale de la propriété industrielle d'une façon sérieuse et rigoureuse, et principalement le domaine des brevets d'invention grâce à sa place importante dans le champ industriel et technologique. Cette protection a été interprétée dans son mauvais sens en la considérant comme un outil de monopole absolu.

Le brevet d'invention comme il est connu, se considère comme un titre officiel, délivré par l'autorité compétente dans l'Etat, qui confère à son détenteur des droits d'exploitation exclusive et d'investissement privatif de l'invention brevetée dans un délai déterminé - souvent ce délai dure entre 15- 20 ans - et cela permet l'inventeur à interdire l'autrui de jouir des droits que confère le brevet sans son autorisation, ou

dans certains cas exceptionnels qui s'arrivent rarement. Donc le brevet d'invention représente la contrepartie de l'inventeur⁽²⁰⁾ c'est-à-dire son droit matrimonial qui lui a motivé à créer.

D'après cette définition globale du brevet d'invention, on peut constater un caractère majeur qui fait distinguer le brevet, c'est le caractère de l'exclusivité, qui se répercute négativement aux marchés technologiques, notamment ceux des pays en voie de développement qui n'ont pas l'accès aux technologies poussées, à cause de cette exclusivité quasi-éternelle.

Cette dernière (l'exclusivité) en matière des brevets conduit au monopole, qui consiste directement à la dépendance technologique. Mais le problème que le monopole des nouvelles inventions s'accroît de plus en plus, à cause des réformes constantes aux régimes nationaux et internationaux, tels que la réforme révolutionnaire dans le système international des brevets qui s'est concrétisé dans l'accord de TRIPS⁽²¹⁾ (ADPIC en français). Cet accord a renforcé fortement le seuil de la protection des inventions. La chose qu'elle a laissé des effets nuisibles sur la santé économique des pays en voie de développement qui ne possèdent pas une plateforme technologique stable et solide apte à faire face aux nouvelles inventions continuellement créées.

En outre, le système international des brevets d'invention est un système créé pour servir les intérêts des pays industriels sans aucune réflexion à aider les pays en voie de développement à avoir une place respectueuse dans le domaine d'innovation et d'industrie. Par contre ce système a donné un "Big Push" à la dépendance technologique et il a contribué d'une façon très forte à la création du fossé technologique entre les pays développés et les pays en voie de développement.

De ce fait, les pays en voie de développement voient que le système international des brevets d'invention soit un système très dangereux en termes de l'acquisition de la technologie, car il perpétue la dépendance technologique de ces pays

à travers le monopole conféré aux détenteurs des brevets, notamment les firmes multinationales qui contient des grands portefeuilles de brevets d'invention et qui joue son rôle de contrôle des techniques par excellence au moyen des brevets obtenus⁽²²⁾.

Après avoir analyser le rôle négatif des brevets d'invention à l'échelle internationale en ce qui concerne le transfert technologique et sa contribution successive à la dépendance technologique, ainsi son creusement de l'écart technologique entre les pays industriellement avancés et les pays en voie de développement, malgré les promesses formelles des pays industriels à l'aide des pays en voie de développement pour acquérir une technologie adaptée aux besoins du développement de ces pays, et ils sont allés plus loin en rapport des facilitations données aux pays en voie de développement telles que la facilitation d'accès aux marchés des pays en voie développement.

Nous allons passer au deuxième mécanisme juridique qui soutient l'accroissement du phénomène de la dépendance technologique, et qui réside dans les licences des brevets qui se considère comme un issu pour les pays en voie de développement en vue de l'acquisition et à la maîtrise technologiques pour réaliser leurs développement sur une base technologique saine.

En effet, les licences de brevets sont avérés massivement dans les années soixante-dix et beaucoup plus dans les années quatre-vingt, c'est-à-dire après l'émergence de la nécessité urgente des pays en voie de développement au développement, essayent de brûler les étapes naturelles de la croissance que passaient les pays développés avant de leur développement, au moyen de la technologie transférée sous divers modes, que les licences des brevets constituent l'un de ces modes.

Ce genre de transfert technologique s'effectue à travers des contrats internationaux entre les pays développés comme propriétaire de la technologie et les pays en voie de développement comme

récepteurs de la technologie. Les contrats de licence sont les contrats les plus fréquentés entre les pays du monde riche et les pays du tiers-monde, ces contrats prennent comme objet les connaissances et les inventions dans le cadre dite « Know-how »⁽²³⁾.

Mais ce genre de transfert, plutôt les licences des brevets sont inutiles et inefficaces, car il ne réalise pas le développement dans les pays en voie de développement, par contre il renforce la dépendance aux produits industriels et technologiques. La chose qu'elle nous impose à dire que les licences des brevets approfondissent l'écart dans innovation technologique et il barre la localisation réelle de la technologie dans les territoires des P.V.D, car il constitue un transfert non faisable et irréel.

Donc, les licences des brevets d'invention ne se considèrent guère comme un atout compté pour les pays en développement, à cause de la conditionnalité qu'imposent les pays développés lors de la négociation des contrats du transfert technologique et ceux de licences, grâce à leur poids économique et politique qui lui donne une position de force à l'occasion de la conclusion de ces contrats.

Après les échecs qu'ont connus les pays en voie de développement en termes du transfert technologique, une autre formule juridique a été innovée pour réaliser une croissance économique respectueuse et un seuil de progrès technique acceptables et adaptables aux défis mondiaux. Cette innovation est concrétisée dans les contrats de clés en main, qui se réfère aux années d'après deuxième guerre mondiale, et le projet américain de soutien économique dite "projet de Marshall" qui contient un aspect de soutien en matière technologique pour faire accélérer le développement économique et stimuler le progrès technique du continent européen, ce projet est considéré comme un « Big Push » pour les pays européens en matière du développement⁽²⁴⁾.

En outre, des contrats se sont conclus ultérieurement entre les pays occidentaux

capitalistes et les pays d'Europe orientale socialistes. Ils se sont concentrés sur les opérations de la construction des usines industrielles, la vente, l'approvisionnement par des équipements et les appareils, ainsi que le suivi et l'accompagnement. Après cela, le tour est arrivé aux pays du tiers-monde, plus particulièrement les pays du Golf et l'Egypte où il y a eu une capacité de financement potentielle grâce à la hausse des prix pétroliers⁽²⁵⁾ dans la période des années soixante-dix. La chose qu'elle a suscité ces pays à s'intégrer dans le parcours technologique mondial pour réaliser leur développement à travers les contrats clés en main.

Mais d'après plusieurs études évaluatrices de ce genre du transfert technologique qui ont critiqué ce mode du transfert, nous pouvons dire que les clés en main comme ses précédents ne porte pas intérêt aux pays en voie de développement, parce que les pays développés concluant ce genre de contrats de transfert technologique esquivent de leurs responsabilités au moyen de la non garantie des résultats du transfert technologique, plutôt le succès du pays concerné par le transfert à l'acquisition technologique, afin qu'ils préservent leur dominance et garantir la dépendance technologique.

En deuxième lieu, plutôt sur le plan économique on peut discerner la dimension économique de la dépendance technologique des P.V.D dans le cadre du transfert technologique à partir de différents indicateurs, dont les plus importants - à notre avis - sont les FMN (Firmes Multi Nationales), le commerce technologique. La dépendance technologique sur ce plan se manifeste d'une façon flagrante par rapport au plan juridique, car les inégalités économiques ainsi que le fossé économique entre les pays développés et les pays en voie de développement sont l'origine de cette dépendance technologique.

Les firmes multinationales jouent un très grand rôle en matière de la dépendance technologique, car elles sont considérées comme un mécanisme

efficace dans le domaine du transfert technologique entre ces firmes et leurs pays hôtes, mais cette considération s'est déçue, à cause des comportements de ces sociétés qui visent que leurs propres bénéfices sans prendre en compte les objectifs et les espérances des pays hôtes (les P.V.D généralement) à la réalisation de leur développement en matière technologique en particulier.

Avant de parler sur le rôle des firmes multinationales à la création de la dépendance technologique et son renforcement, nous devons jeter un coup d'œil sur les investissements directs étrangers (IDE), qui représentent l'activité principale de ces sociétés multinationales qu'exercent ces derniers et qui eux permettent à s'élargir et à tendre leur implantation dans divers pays du monde entier. Les firmes multinationales ont trouvé pas mal d'offre dans plusieurs pays, notamment celles des pays en voie de développement car ils ont eu un besoin urgent aux investissements des firmes multinationales, afin de bâtir leurs infrastructures détruites et les mettre à niveau pour répondre aux nouveautés mondiales, particulièrement dans le domaine technologique, croyant (P.V.D) que les firmes multinationales se considère comme le sauveur de ces pays de leur sous-développement. De ce fait, les pays en voie de développement ont concouru entre eux à offrir les facilités juridiques et les exonérations fiscales afin de préparer une plateforme extrêmement attractive des investissements étrangers⁽²⁶⁾.

Cependant, tous leurs espoirs et leurs rêves de l'acquisition technologique à travers le partenariat avec ces sociétés sont devenus irréalisables et plus que ça, ces espoirs sont considérés comme des niaiseries. Car les sociétés transnationales ne concentrent que sur les secteurs industriels qui se spécialisent dans le domaine des agro-alimentaires, vestimentaires, et en général les industries de consommation et non plus les industries de pointe qui utilisent des connaissances scientifiques poussées et du savoir-

faire, parce qu'elles appartiennent à la maison mère⁽²⁷⁾. Cela veut dire que les espoirs attachés aux firmes multinationales n'ont aucune utilité à exister sur la scène pragmatique internationale, car ces espoirs et ces ambitions restent emprisonnées dans leurs mots.

Après avoir démontré le rôle irréel et l'effet négatif et des F.M.N dans le transfert technologique aux pays en voie de développement, nous pouvons passer au deuxième indicateur qui se résume dans l'assistance technique, en montrant son rôle sur l'économie des pays en voie de développement qui ne s'adapte que lentement avec les enjeux de l'économie de la connaissance qui exige un flux d'information et du savoir-faire technique.

La première chose qui vient à l'esprit, c'est que l'assistance technique se rentrent dans la série des indicateurs juridiques car elle s'effectue sous forme de contrats, mais il leur domine pratiquement le caractère économique, parce qu'ils sont liés étroitement avec l'infrastructure et le financement dans les pays hôtes. Certains auteurs ont défini l'assistance technique «qu'elle est la prestation des services nécessaires pour mettre le savoir-faire technique en exergue », ainsi qu'elle est défini comme suit: «c'est l'outil qui couvre le training (entraînement) et le transfert du savoir-faire et les capacités et les compétences acquises, ainsi qu'elle offre l'acquisition d'une technologie déterminée»⁽²⁸⁾.

A partir des définitions précédentes de l'assistance technique, nous pouvons constater que l'assistance technique se base principalement sur l'apprentissage et l'entraînement du pays récepteur de la technologie afin d'améliorer ses capacités en la matière de la maîtrise technologique afin qu'il puisse la localiser dans son territoire, mais cela ne reste que de simples slogans vide n'ont rien avoir avec la réalité vécue dans les pays en voie de développement.

Par contre, l'assistance technique qu'offrent les pays industriels ce n'est qu'une assistance formelle accablée de terribles conditions menées

par ces pays qui n'ont guère l'intention d'aider les pays en voie de développement à acquérir une propre technologie, au contraire ils font leurs mieux pour faire perpétuer de plus en plus la dépendance technologique des pays en voie de développement.

II) L'autosuffisance technologique comme objectif suprême situé dans le transfert technologique

L'autosuffisance technologique est considérée comme une grande ambition, qui trouve son importance cruciale dans les pays du tiers monde en particulier, car la technologie constitue le nerf vitale du développement économique contemporain, à cause du progrès technique incessant et du dynamisme horrible dans le domaine des inventions technologiques, et dans le domaine des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) également.

En outre les reflets de la globalisation et ses impacts dans toutes les échelles, notamment celles liées à l'économie et la technologie, ont exigé la nécessité du développement au "High Level" et à déclencher le fil conducteur des concurrences entre les pays développés et certains pays émergents qui dominent sur la scène technologique.

La chose qu'elle a incité les pays en voie de développement à trouver leurs places dans les relations technologiques mondiales. Dans le même contexte nul n'ignore l'outil que supportent les pays en voie de développement pour avoir cette place, se concrétise par excellence dans le système international du transfert technologique. Mais il existe en ce sens une contradiction apparente - comme il a été déjà évoqué - entre les intérêts paradoxaux, ceux des pays développés à la domination totale dans les marchés de la technologie, et les intérêts des pays en voie de développement à l'acquisition et la maîtrise technologique prévoyant une autosuffisance technologique.

1. Cadre conceptuel

L'autosuffisance à l'instar d'autres concepts, a trouvé son existence il n'y a pas longtemps d'un point de vue historique, c'est-à-dire il a été apparu dans le dernier siècle (XXème siècle), et parmi les raisons sérieuses qui font naître ce nouveau concept sur la scène internationale, c'est l'indépendance politique des pays en voie de développement, les relations inégales Nord/Sud dans leur sens technologique, la nécessité du développement économique accéléré dans les P.V.D⁽²⁹⁾.

L'apparition de ce concept est étroitement liée avec le renforcement du système international du transfert technologique mené par les pays industriellement avancés et les revendications des pays en voie de développement de leurs droits légitimes à la réalisation de leur développement sur une base technologique développée à travers la réforme du système de transfert technologique actuel qui ne répond pas à leurs besoins développementaux⁽³⁰⁾, et qui prend en considération juste les intérêts des pays industrialisés.

Face à cette situation, les pays en voie de développement ont bien compris que le seul issu pour atteindre à l'autosuffisance technologique est l'adoption des politiques et des stratégies localement et régionalement -prudemment- préparées afin de faire face aux défis technologiques qui les confrontent, et cela en appuyant sur leurs capacités locales dans le cadre de l'autonomie technologique, reconnaissant de l'utilité cruciale du décrochage technologique du marché mondial⁽³¹⁾.

Donc, l'autosuffisance technologique a une courte extension qui lui attache à l'histoire technologique, plus précisément dans les années soixante et beaucoup plus dans les soixante-dix, où il y a eu une concurrence très forte entre les pays nouvellement indépendants à arriver au seuil de l'autosuffisance, cette concurrence était inutile à cause de la non planification préalable et la soumission totale aux pays industriels.

Revenant au concept de l'autosuffisance technologique, ce dernier a été l'objet de plusieurs définitions, mais on a choisi certaines d'entre eux. L'organisation des nations unies du développement industriel a pris comme définition pour l'autosuffisance technologique : "la capacité autonome d'une nation de prendre et d'appliquer des décisions et donc de faire des choix et d'avoir la maîtrise de domaines de dépendance technologique partielle ou de relations avec d'autres nations.

A partir de cela, on peut discerner que l'autosuffisance technologique, vise à faire habilitier les pays en voie de développement à acquérir l'autonomie technologique à travers la prise des décisions et l'application des choix technologiques appropriés selon les besoins de ces pays en matière du développement technologique. En outre, la réalisation de l'autosuffisance technologique ne doit pas forcément être effectuée qu'au moyen de capacités endogènes, mais ça peut être - comme dans la plupart des pays qui ont réalisé des améliorations considérables dans ce domaine - une technologie acquise d'après les importations et les investissements directs étrangers, comme c'était le cas de la Corée qui a réalisé un pas géant en la matière de cette autosuffisance, après l'application mystérieuse de la formule : "Dépendance avec ouverture sur l'extérieur"⁽³²⁾.

2. Stratégies des pays en voie de développement à l'autosuffisance technologique

D'abord, nous devons signaler la nécessité de la localisation de la technologie dans les territoires des pays en voie de développement, en tant qu'un mécanisme très important et une étape indispensable pour la réalisation concrète et faisable de l'autosuffisance technologique dans ces pays. Cette localisation ne s'effectue qu'à travers diverses démarches, qu'elles se résument dans : l'importation des produits capitaux proviennent des pays industriels, la réactivation du rôle des organismes de R&D, ainsi que l'offre

des privilèges et des motivations à la matière grise local.

Concernant l'importation des produits technologiques capitaux, nous devons dire que cette importation est inévitable - en premiers temps - dans le parcours de l'autosuffisance technologique que traversent les P.V.D, vu la vulnérabilité qui caractérise le secteur productif dans ces pays et la faiblesse qui en touche dans le domaine scientifique. La chose qui les empêche à réaliser un développement technologique basé sur une infrastructure solide et concurrente, autrement dit la réalisation de l'indépendance technologique.

Les pays en voie de développement doivent acquérir leur technologie auprès les marchés mondiaux qui en offrent via les investissements directs étrangers d'une façon constante, et cela grâce aux avantages de la mondialisation qui permet l'interconnexion entre tous les pays du monde entier⁽³³⁾, plutôt l'indispensabilité du décrochage au système économique et technologique actuel, celui qui permet la réalisation de l'autonomie technologique⁽³⁴⁾.

Dans le même sens, les firmes multinationales qui jouent un rôle extrêmement important en ce sens, c'est-à-dire la commercialisation de leurs produits dans les marchés des pays en voie de développement grâce au champ fertile dans ces pays, ainsi que leurs nombreux projets qui préfèrent les P.V.D. Ces FMN ont un grand rôle à jouer. On peut prendre ici à titre d'exemple le model Coréen qui montre que ce pays a tiré de grands intérêts en ce qui concerne son développement technologique, grâce à l'application d'une stratégie dite "dépendance avec ouverture sur l'extérieur"⁽³⁵⁾.

De ce fait, tous les pays en voie de développement sont appelés à porter la responsabilité de faire bénéficier grandement des importations proviennent particulièrement des pays occidentaux, en minimisant la lourdeur des couts de ces importations auprès l'exploitation marginale au moyen de l'application des méthodes de "inverse engineering" arrivant à la

production optimale des produits ciblés, ainsi que le renforcement de leur rôle en matière des investissements directs étrangers en revendiquant leurs droits au transfert technologique réel et faisable prenant en compte les besoins spécifiques du pays concerné par le transfert, et cela ne soit pas bénéfique qu'après une étude pratique faite par ce pays en précisant ses besoins.

La deuxième démarche de la localisation des technologies sur les territoires des pays en voie de développement se représente dans la création des organismes et des institutions spécialisées en matière de R&D, ainsi que la réactivation du rôle de ceux qui sont négligés et désactivés depuis un bon moment.

Nul ne peut nier la vérité des systèmes scientifiques dans les pays en développement, ils sont assez vulnérables et qui ne répondent pas aux défis posés sur la scène internationale, notamment ceux qui touchent directement les problèmes existés dans le domaine technologique. Mais il y a un issu que peuvent les pays en voie de développement c'est l'échange effectif de données d'expérience, transmission des nouvelles demandes d'amélioration des prestations et d'innovation et fourniture de meilleurs moyens pour répondre à ces demandes⁽³⁶⁾, c'est à dire les pays en voie de développement sont appelés vivement à réformer leurs systèmes scientifiques, et plus particulièrement les systèmes qui ont un rapport direct avec le secteur productif. Ainsi qu'ils doivent créer intensivement des laboratoires de recherche, en diversifiant les relations scientifiques avec les partenaires occidentaux afin de bien profiter de leurs expériences dans le domaine de recherches poussées et hautement qualifiées, en s'appuyer sur ces compétences et expériences acquises à la réalisation d'une autonomie technologique.

En dernier lieu, La matière grise locale des pays en voie de développement est fortement négligée, et à partir de ça, elle prend comme destination favorable les pays occidentaux où elle se régénère se reproduit grâce aux privilèges

offerts et facilités confiées aux inventeurs et scientifiques, en particulier ceux qui sont spécialisés en sciences fondamentales et sciences appliquées (beaucoup plus les branches techniques), mais ces appels destinés aux cadres scientifiques des pays en voie de développement par les industriels, sont pour bénéficier des capacités et compétences de ces scientifiques, plutôt pour les intégrer comme une pièce dans la production capitaliste.

De ce fait, les pays en voie de développement sont sensés à prendre en sérieux ce dilemme de l'exode des savant et scientifiques vers les pays développés, en réfléchissant sur des solutions alternatives de cet enjeu sensible, et cela à travers la planification des programmes pragmatiques et la mise en œuvre des stratégies réelles qui peuvent faire face à ce dilemme, afin de réduire ces effets destructeurs à tous les niveaux, spécialement au niveau économique et technologique.

Nous avons parlé auparavant sur les relations tissées entre les pays industriels et les pays en voie développement qui se caractérise par l'in séparation, malgré la dépendance existée dans ces relations d'une façon explicite, mais au fond on peut constater une interdépendance nécessaire dedans ces relations. Mais les pays en voie de développement doivent profiter de ce relationnel afin d'établir des relations interfaciales, grâce aux niveaux similaires de leurs développement en termes du niveau de développement, de la structure productive, notamment dans le domaine économique et plus précisément en matière de la coopération technologique⁽³⁷⁾.

Cette coopération a trouvé ses premières origines en 1980 c'est-à-dire après la grande souffrance des pays en voie développement de la dépendance économique et technologique à pied d'égalité qui se sont accrues massivement dans les années quatre-vingt à cause du traitement discriminatoire des pays développés en ce sens. La chose qu'elle a imposé aux pays en voie de développement de renforcer leurs efforts en ce qui concerne l'établissement des relations Sud/Sud,

afin de réaliser leur indépendance technologique qui consiste automatiquement à l'indépendance économique, car elle forme la base essentielle de l'économie contemporaine, appelée "l'économie de la connaissance".

On doit affirmer que les pays du BRICS occupent une place excellente dans le classement des pays en voie de développement entre eux, ainsi que ces pays-là constituent une élite parmi leurs homologues, ils sont connus sous l'appellation de "Pays Emergents⁽³⁸⁾". Ces derniers ont atteint à un niveau très élevé en matière de la production et de l'exportation des biens manufacturiers qui porte une technologie développés, ainsi que les pays du BRICS ont pu pénétrer aux marchés mondiaux, même à beaucoup des marchés des pays technologiquement et industriellement.

Cependant, ces pays ne coopèrent pas avec les autres pays en voie de développement et ils ont oublié les préoccupations communes qui en partagent avec les autres pays en voie de développement à tous les niveaux, car ils croient qu'ils n'ont pas besoin de se mêler dans les problèmes du développement et les enjeux technologiques qui l'entourent. Celui qui a encouragé les pays en voie de développement à stimuler leurs efforts pour faire succéder le commerce Sud/ Sud, sans aucune contrainte.

Conclusion

A l'issue de cette étude, nous pouvons arriver à un résultat qui montre, que les pays en voie de développement ne peuvent jamais récolter les fruits de leurs efforts et jouir des avantages du transfert technologique en vue de la réalisation de leur développement arrivant à l'indépendance technologique, sauf s'ils vont :

- 1/ Revoir leurs politiques et stratégies en matière du transfert technologique ;
- 2/ Réunir leurs efforts en ce qui concerne le transfert technologique à travers une bonne planification commune;
- 3/ Lutter contre la dépendance technologique de toute sorte et quel que soit son origine le

système international des brevets d'invention ou les firmes multinationales... etc ;

- 4/ Encourager de la créativité technologique et renforcer les compétences locales ;
- 5/ Créer substantiellement des cellules de R&D, et inciter les organismes scientifiques à la production et l'intégration de leurs récoltes aux industries fortement sensibles ;
- 6/ Conclure progressivement des conventions de partenariat technologique et d'assistance technique;
- 7/ Etablir une forte position dans leurs négociations en tous qui touche - en particulier - le commerce dans le transfert technologique ;
- 8/ Encourager les systèmes éducatifs et productifs, en créant un rapprochement étroit entre eux ;
- 9/ Coopérer d'une façon interfaciale pour faire face aux défis technologiques communs.

Note :

1. Jack Lob, Tiers-monde et les défis d'existence, traduction : Ahmed Fouad Belbaa, Monde de connaissance, Kuwait, 1986, PP 360-363. Copié de Diaa Madjid El Moussaoui, Modernité et dominance économique et obstacles du développement, OPU, Algérie, 2^{ème} édit, 2009, P 63.
2. Zerouti Tayeb, Droit international de la propriété intellectuelle (analyses et documents), Imprimerie El Kahina, Algérie, 2004, 1^{ère} édit, P I.
3. Hamid Hamidi, Transfert de technologie et développement. Application du concept de dépendance dans le cas algérien, thèse de Doctorat, Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), France, 1992, P 3.
4. Gilles Y. Bertin ; Sally Wyatt, Multinationales et propriété industrielle (le contrôle de la technologie mondiale), IRM, Genève, 1982.
5. Les pays en voie de développement considèrent que l'ère du colonialisme comme une mauvaise mémoire, parce que elle a laissé des effets extrêmement dangereux sur leurs pays à toutes les échelles, notamment l'échelle du développement économique et cela à travers des mécanismes de dépendance que le colonisateur les a planifié, afin de tisser des relations de soumission avec le territoire coloniale dans le cadre du centre et périphérique.
6. Diaa Madjid El Moussaoui, Modernité et dominance économique et obstacles du développement, OPU, Algérie, 2^{ème} édit, 2009, P 4.
7. Nous visons ici l'environnement économique international, qui en domine les relations inégales entre

- les pays développés riches et les pays en développement pauvre, c'est-à-dire tout dépend au poids économique du pays. La chose qu'elle nourrit la dépendance entre le Nord développés et le Sud sous-développés.
8. Le système technologique international c'est une création occidentale qui sert en premier lieu les intérêts des pays industriellement avancés, non prenant en compte les pays autrui, c'est-à-dire les pays en voie de développement qui ont été totalement absents dans l'élaboration du système évoqué.
 9. c'est-à-dire que le transfert technologique est considéré comme un outil inefficace de développement quand il s'effectue par les pays développés. Voir en ce sens Hamid Hamidi, Transfert de technologie et développement. Application du concept de dépendance dans le cas algérien, P
 10. ONUDI, L'autosuffisance technologique des pays en développement : Vers l'adoption de stratégies opérationnelles, Série « Mise au point et transfert des techniques », New York, 1984, P 10.
 11. Antonios Karam, Les arabes face aux défis de la technologie, Série du Monde de la connaissance, Kuwait, 1982, P 7.
 12. CNUCED, Planification de la transformation technologique des pays en développement, Etude du secrétariat de la CNUCED, New York, 1982, P 1.
 13. Définition de l'ONUDI, copié d'Organisation des Nations Unies du Développement et d'Industrie, L'autosuffisance technologique des pays en développement : Vers l'adoption de stratégies opérationnelles, Op.cit., P 10.
 14. ONUDI, L'autosuffisance technologique des pays en développement : Vers l'adoption de stratégies opérationnelles, Op.cit., P 3.
 15. Walid Ouda El Hemchary, Contrats du transfert technologique (obligations échangées et conditions restrictives-Etude comparative), Maison de culture, Jordanie, 2009, P 34.
 16. Céline Hendrickx, Problématique du transfert de technologie et nouvelles théories de l'innovation et de la firme, Revue Région & Développement, n°3, 1996, P 3.
 17. Le transfert horizontal de la technologie c'est l'opération la plus dominante dans les P.V.D. Ce transfert ne réalise pas les objectifs développementaux de ces pays, car il base sur la commercialisation de la technologie en tant que produit. Voir en ce sens : Naef Abouche, Le transfert technologique de l'importation à la localisation et à l'innovation, Article publié sur site internet : www.islamselect.net, Date de consultation le 22/10/20014.
 18. Hubert Drouvot; Gerard Verna, Les politiques de développement technologique; l'exemple brésilien, Institut Hautes Etudes Amérique Latine, 1995, P 121.
 19. Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle du 20 Mars 1883, révisée à Bruxelles le 14 Décembre 1900, à Washington le 2 juin 1911, à La Haye le 6 Novembre 1925, à Londres le 2 juin 1934, à Lisbonne le 31 octobre 1958, et à Stockholm le 14 juillet 1967, et modifiée le 28 septembre 1979. Voir le site internet de l'OMPI : www.wipo.int/treaties/fr/text.jsp?file_id=288516, Date de consultation du site le 22/10/2014.
 20. Gabriel guery, Eve Schonberg, Edwige Mollaret Laforet, Droit des affaires pour manager, ellipse edit, France, 2008, p 251.
 21. TRIPs (Agreement on Trade-Related Aspects of Intellectual Property Rights), en français dite l'accord d'ADPIC, Cet accord est résulté lors de la conclusion des traités de l'Organisation Mondiale du Commerce à Marrakeche 1994, et l'accord d'ADPIC constitue l'un des traités piliers de l'OMC en matière du commerce qui touche la propriété intellectuelle.
 22. ONUDI, L'autosuffisance technologique des pays en développement : Vers l'adoption de stratégies opérationnelles, Op.cit., P 6.
 23. Licensing Excutive Society – Arab countries, Guide et orientations de contrats de licences et du transfert technologique, Jordanie, 2005, P 3.
 24. Walid Ouda El Hemchary, Contrats du transfert technologique (obligations échangées et conditions restrictives-Etude comparative), Op.cit., P 67.
 25. Salah Eddine Jamal Eddine, Contrats du transfert technologique, Maison de la pensée universitaire, Egypte, 2004, Pp 111-112.
 26. Hussam Mohamed Aissa, Transfert technologique (Etude dans les mécanismes juridiques), L'international de publication, Maison de l'avenir arabe, 1987, P 333.
 27. ONUDI, L'autosuffisance technologique des pays en développement : Vers l'adoption de stratégies opérationnelles, Op.cit., P 6.
 28. Nacera Boujemaa Saadi, Contrats de transfert technologique dans le domaine d'échange international, OPU, Algérie, P 212.
 29. Hamid Hamidi, Transfert de technologie et développement. Application du concept de dépendance dans le cas algérien, Op.cit., P 3.
 30. Walid Ouda El Hemchary, Contrats du transfert technologique (obligations échangées et conditions restrictives-Etude comparative), Op.cit., P 21.
 31. ONUDI, L'autosuffisance technologique des pays en développement : Vers l'adoption de stratégies opérationnelles, Op.cit., P 12.
 32. Définition de l'ONUDI, L'autosuffisance technologique des pays en développement : Vers l'adoption de stratégies opérationnelles, P 14.
 33. Kheladi Mokhtar, Introduction aux relations économiques internationales, OPU, Algérie, 2010, P 11.

34. ONUDI, L'autosuffisance technologique des pays en développement : Vers l'adoption de stratégies opérationnelles, Op.cit., P 12-14.
35. ONUDI, L'autosuffisance technologique des pays en développement : Vers l'adoption de stratégies opérationnelles, Op.cit., P 13.
36. UN LDC IV, L'exploitation de la contribution positive de la coopération Sud-Sud pour favoriser le développement des pays les moins avancés, Document d'information, New Delhi, 18-19 février 2011, P 3.
37. UN LDC IV, L'exploitation de la contribution positive de la coopération Sud-Sud pour favoriser le développement des pays les moins avancés, Op.cit., P 4.

Liste des références :

- 1/ Jack Lob, Tiers-monde et les défis d'existence, traduction : Ahmed Fouad Belbaa, Monde de connaissance, Kuwait, 1986, PP 360-363. Copié de Diaa Madjid El Moussaoui, Modernité et dominance économique et obstacles du développement, OPU, Algérie, 2^{ème} édit, 2009.
- 2/ Zerouti Tayeb, Droit international de la propriété intellectuelle (analyses et documents), Imprimerie El Kahina, Algérie, 2004, 1^{ère} édit.
- 3/ Hamid Hamidi, Transfert de technologie et développement. Application du concept de dépendance dans le cas algérien, thèse de Doctorat, Université de paris I (Panthéon-Sorbonne), France, 1992.
- 4/ Gilles Y. Bertin ; Sally Wyatt, Multinationales et propriété industrielle (le contrôle de la technologie mondiale), IRM, Genève, 1982.
- 5/ Diaa Madjid El Moussaoui, Modernité et dominance économique et obstacles du développement, OPU, Algérie, 2^{ème} édit, 2009.
- 6/ ONUDI, L'autosuffisance technologique des pays en développement : Vers l'adoption de stratégies opérationnelles, Série « Mise au point et transfert des techniques », New York, 1984.
- 7/ Antonios Karam, Les arabes face aux défis de la technologie, Série du Monde de la connaissance, Kuwait, 1982.
- 8/ CNUCED, Planification de la transformation technologique des pays en développement, Etude du secrétariat de la CNUCED, New York, 1982.
- 9/ Walid Ouda El Hemchary, Contrats du transfert technologique (obligations échangées et conditions restrictives-Etude comparative), Maison de culture, Jordanie, 2009.
- 10/ Céline Hendrickx, Problématique du transfert de technologie et nouvelles théories de l'innovation et de la firme, Revue Région & Développement, n°3, 1996.
- 11/ Naef Abouche, Le transfert technologique de l'importation à la localisation et à l'innovation, Article publié sur site internet : www.islamsselect.net,
- 12/ Hubert Drouvot ; Gerard Verna, Les politiques de développement technologique ; l'exemple brésilien, Institut Hautes Etudes Amérique Latine, 1995.
- 13/ Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle du 20 Mars 1883. Site internet de l'OMPI : www.wipo.int/treaties/fr/text.jsp?file_id=288516.
- 14/ Gabriel guery, Eve Schonberg, Edwige Mollaret Laforet, Droit des affaires pour manager, ellipse edit, France, 2008.
- 15/ TRIPs (Agreement on Trade-Related Aspects of Intellectual Property Rights), en français dite l'accord d'ADPIC, signé à Marrakech en 1994.
- 16/ Licensing Executive Society – Arab countries, Guide et orientations de contrats de licences et du transfert technologique, Jordanie, 2005.
- 17/ Salah Eddine Jamal Eddine, Contrats du transfert technologique, Maison de la pensée universitaire, Egypte, 2004.
- 18/ Hussam Mohamed Aissa, Transfert technologique (Etude dans les mécanismes juridiques), L'international de publication, Maison de l'avenir arabe, 1987.
- 19/ Nacera Boujemaa Saadi, Contrats de transfert technologique dans le domaine d'échange international, OPU, Algérie, 1987.
- 20/ Kheladi Mokhtar, Introduction aux relations économiques internationales, OPU, Algérie, 2010.
- 21/ UN LDC IV, L'exploitation de la contribution positive de la coopération Sud-Sud pour favoriser le développement des pays les moins avancés, Document d'information, New Delhi, 18-19 février 2011.

Description du manuscrit : Article
Le théâtre engagé d'Emmanuel Robles
(1948-1961)

Djamila HAIDRA
Maitre assistante ; (Institut des Sciences Humaines et Sociales)
Centre Universitaire de Relizane.

Introduction:

Le sujet de cet exposé aborde la question de la littérature engagée chez des écrivains européens résidents en *Algérie* à l'époque coloniale. Notre étude s'est intéressée comme un model type à l'écriture dramatique de l'écrivain d'origine espagnol Emmanuel Roblès. Cette nouvelle expérience paraît comme un nouveau aspect de l'écriture littéraire chez l'écrivain, à partir des années quarante et qui ne peut être éloigné de tout ce que Robles a vu en Algérie,...une population autochtone démunie dans sa terre natale de ses droits dans une vie libre et digne, tout simplement le droit d'un peuple à sa liberté.

En adoptant un acheminement méthodique et théorique, la problématique du travail paraît claire dans sa discussion. Tout d'abord, nous exposons le monde social vécu dans la ville, d'où la communauté espagnole était connue par sa population massive dans la ville par rapport aux autres communautés européennes présentes. Mais l'exposé évoque aussi la vie de Robles dans une partie de cette appartenance communautaire (Biographie) et bibliographique, qui montre le manifeste de cet engagement proprement exprimé à partir des années 1940, dont Robles commencera une nouvelle expérience dans l'écriture littéraire avec sa première pièce de théâtre *Montserrat* en 1948.

Un troisième élément dans le travail, qui touche directement le fond de ce sujet, cette pièce citée *Montserrat*, que nous proposons ici comme un model type à étudier chez l'écrivain. *Montserrat* est une pièce de théâtre d'Emmanuel Robles, qui parle de la guerre civile au Venezuela. La pièce est jouée pour la première fois à Alger le 23 Avril 1948 au *théâtre du Colisée*.

Après la présentation de *Montserrat*, La période 1948 - 1954, est une période féconde pour le dramaturge Robles, qu'on va l'exposer dans un élément suivant sur le théâtre de Robles entre 1948 et 1954, par l'animation du *Théâtre de la*

Rue, et ses farces qu'il écrit pour cette campagne, mais, l'engagement de Roblès est toujours en premier, car il garde le souci de connaître et faire connaître, de rapprocher, d'ouvrir ces deux mondes l'un à l'autre.

Les pièces qui présentent le sujet des éléments suivants, sont un dénombrement de tout un travail dramatique, dont chaque élément qui suit présente une pièce et la décrire, avec *PORFIRIO*. La pièce qui écrira Robles pour la troupe Théâtre de la Rue. *La vérité est morte*, deuxième émancipation après *Montserrat* en 1952, qui réclament une fraternité et une solidarité avec ceux qui souffrent, avec ceux qui sont opprimés et luttent pour la justice, la liberté et la dignité. *Plaidoyer pour un rebelle*, écrit en 1959, où l'auteur situe l'action en *Indonésie* à l'époque où une même insurrection combattait une autre tutelle coloniale.

1/Les espagnols et le monde social Oranais:

Divers aspects qui ont marqué la présence espagnole dans la région d'Oran pendant presque trois siècles (de sa prise en 1509 par le cardinal *Jimenez Cisneros* et le comte Pedro Navarro, jusqu'à sa libération par le bey *Mohammed Elkébir Othman* en 1792). Un héritage multidimensionnel laissé par cette période sur le plan architectural (forts de Santa Cruz, San Gregorio ...), sur le plan culturel et linguistique (hispanisme vivant jusqu'à l'heure actuelle).

La vie et l'œuvre de *Miguel de Cervantes*, auteur de *Don Quichotte* (captif à Alger durant cinq ans, au XVIe siècle), est un témoignage historique sur les relations Oran-Espagne. Ces écrivains qui ne cessent d'être présents dans la littérature qui se tisse en Algérie et voilà un nouveau écrivain d'origine espagnole *Emmanuel Robles*, né à Oran au début du XXe siècle.

Les Espagnols s'établissent à Oran lors de la colonisation française, en une première vague à la fin du XIXe siècle, puis comme exilés républicains à la fin de la guerre civile espagnole

en 1939 pour se fondre dans la population Européenne de la ville.

L'esprit de leurs élite nourri la presse et le théâtre qui existaient à Oran durant la période de colonisation française.

Le monde social d'Oran était caractérisé sur son aspect politique par l'instauration d'un système colonial tandis que sur le plan urbain, la ville était connue par les quartiers ouvriers, d'où se mêlent des ouvriers algériens, espagnols, maltais et italiens. Mais l'Espagne était toujours présente dans les sentiments de la communauté, exprimée dans les œuvres de ses romanciers et ses poètes, tel les poèmes de Sénac et le théâtre de Roblès, la revue *Simoun* de Jean Michel Guirao,...etc.

Ce monde inspira l'écriture littéraire chez les écrivains espagnols, Roblès et les grèves de ces ouvriers, en particulier celle de 1936, d'une compagnie oranaise de transport routier, à écrire son premier roman, l'*Action*, situé à Alger en 1936 et paru en 1938. Ce roman illustre la prise de conscience par le jeune *Emmanuel*, représenté par le héros de son roman le mécanicien Hadj, de l'oppression subie par la classe ouvrière -dont les espagnols représentaient une souche assez large- et de la domination économique. *Hadj* est un personnage dont la conscience politique de classe s'éveille.

Le sort de l'Espagne chez les intellectuels espagnols est toujours au sort de l'*Algérie*, tandis qu'ils renient la France coloniale, et non plus la France intellectuelle. Les jeunes écrivains espagnols formèrent un groupe engagé et conscient d'appartenir avec le reste de la population en Algérie au carrefour méditerranéen qui rassemble les civilisations méditerranéennes dans un grand brassage de langues et de races, cette remarque est évidente avec l'expérience littéraire des espagnols, qu'on trouve l'homme algérien présent dans leurs œuvres.

Nous citons l'exemple de Roblès, qui écrit *Les hauteurs de la ville* en 1948, Mouloud Feraoun son ami, nous garda une image de lui à l'*Ecole Normale de La Bouzaréah*, lorsqu'il se mit à parler ce jour là pour sauver un copain menacé de renvoi parce qu'il était un communiste, qui fut tué plus tard dans un accident d'auto, Roblès lui a dédié ce roman, ce copain s'agit d'Ahmed Smaili, condamné à mort par le régime de Vichy, nous

trouvons l'Algérie et les algériens présents dans son œuvre : le mécanicien Hadj dans l'*Action* en 1938, Smaili dans *les hauteurs de la ville* en 1948, déjà évoquée.

La société idéale lui apparaissait, à travers l'imagerie de la révolution d'octobre de 1917, avec les exploités qui se soulèvent et conquièrent leur dignité. Dans un entretien il dit : « *Je ne renie rien de cette jeunesse, de sa générosité, de ses élans. Le rêve d'une révolution qui supprimerait l'humiliation et la misère s'est-il éteint en moi ? ...j'imaginai que l'homme pouvait réellement agir sur sa destinée et transforme sa nuit en matin d'espoir* ».

Jean Sénac, un autre espagnol oranaise, il était poète, qui conforte dans *Ebauche du père* son enracinement personnel dans la terre algérienne, et qui détermine son identité pour un poète, lorsqu'il fait son choix conscient et définitif d'une patrie. Ainsi son poème « *Alger, ville ouverte* » fournit l'illustration saisissante, sur les valeurs d'ouverture, de reconnaissance de l'autre, ces valeurs sont mises en avant dans l'écriture poétique « *Ce soir, nous déclarons l'Algérie terre ouverte* ». Il concrétise sa volonté de faire corps avec son peuple algérien par l'adoption d'un pseudonyme arabe *Yahia Alwahrani*.

Les espagnols n'ont pas cessés de revendiquer une Algérie plurielle, tout en gardant une certaine lucidité sur la réalité linguistique. Il reconnaît sans complexe (la vraie littérature populaire d'*Afrique du Nord* est celle qui s'exprime en arabe et en amazigh et seulement celle là...nos œuvres ne sont que des transactions,...des traductions de la réalité, c'est admettre aussi que nous sommes des écrivains de transition⁽¹⁾.

2/ Biographie et Bibliographie⁽²⁾ :

Emmanuel Robles est né à Oran en Algérie le 4 mai 1914 au sein d'une famille modeste. L'origine du patronyme est castillane. Grâce à une bourse, il peut continuer ses études. En 1928, Robles entre au collège *Ardaillon* à Oran, en suite, il intègre l'*Ecole Normale de la Bouzaréah* d'Alger en 1931.

A Oran, aux années 1930, Robles collabore à *Oran Républicain*, où il tenait une rubrique *Nous les jeunes* dans la page qu'il a fondé *La page des jeunes* par jeudi et le dimanche *Les idées et les hommes*⁽³⁾. Entre 1934 et 1935, c'était la politique

antisémite, Robles collabore au journal du parti socialiste *Le Semeur*⁽⁴⁾ et les antisémites au journal *Le Petit Oranais*.

Il collabore au journal oranais *Oran Républicain* à partir de 1934 et devient instituteur. Plus tard *Alger Républicain* en 1937, et suit les luttes ouvrières de l'époque.

C'est en 1937 qu'il rencontre Edmond Charlot qui publiera ses premiers œuvres. Il publie *l'Action* en 1938, *Les hauteurs de la ville* en 1947.

Très tôt, le théâtre fut présent dans la vie d'*Emmanuel Roblès* et –il le dit lui-même dans *Camus, frère de soleil* (Le Seuil, 1995) avec une première pièce *Montserrat* en 1948, *La mort en face* en 1951, *Cela s'appelle l'aurore* en 1952, *La vérité est morte* en 1953, *Le grains de sable* en 1955, *Les couteaux* en 1956, *Du soleil sur les mains* en 1957, *L'horloge* suivi de *Porfirio* en 1958, *L'homme d'avril* en 1959, *Jeunes saisons* et *Le Vésuve* en 1961.

3/ *Montserrat* en 1948 :

Romancier et poète, Robles se lance dans le théâtre avec *Montserrat* en 1948. *Montserrat* est une pièce de théâtre d'*Emmanuel Robles*, qui parle de la guerre civile au Venezuela. La pièce est jouée pour la première fois à *Alger* le 23 Avril 1948 au *théâtre du Colisée*.

De cette pièce, *Albert Camus* disait : « Forte pièce qui vient de loin, de cette Afrique où les hommes parlent et sentent sans embarras. Elle ne doit rien à aucune école ou à aucune mode et pourtant elle s'accorde à la cruauté du temps sans cesser de se référer à une pitié vieille comme le cœur humain. »⁽⁵⁾.

La pièce *Montserrat*⁽⁶⁾ se situe au Venezuela. Le contexte historique est l'indépendance du *Venezuela* proclamé en 1812 par Miranda. *Montserrat*, officier espagnol, prend le parti des révolutionnaires vénézuéliens, horrifié par les traitements que font subir ses compatriotes aux indigènes.

Alors que les Espagnols comptent aller arrêter Bolivar, le chef des révolutionnaires vénézuéliens, *Montserrat* le prévient et Bolivar parvient ainsi à s'échapper.

Les Espagnols, sous le commandement du premier lieutenant Izquierdo, conscients du fait que c'est *Montserrat* qui a prévenu Bolivar de leur arrivée, le font emprisonner. Avant de l'exécuter ils tentent de lui faire dire où se cache Bolivar en

capturant six otages innocents, pris au hasard dans la rue.

Enfermé avec les six innocents, chacun va tenter de le convaincre d'avouer, soit en le culpabilisant (enfants à nourrir, nourrissons abandonnés à leur sort,...), soit en lui expliquant que Bolívar peut mourir, même sans être attrapé, puisque celui-ci est malade, et qu'alors leurs morts ne serviraient à rien.

Montserrat est alors confronté à un dilemme tragique : choisir entre se taire (et ainsi condamner six otages innocents) ou bien parler (et ainsi compromettre la révolution vénézuélienne).

Pour finir, *Montserrat* parviendra à se taire et avant d'être exécuté, il apprendra encore que la révolution est assurée.

L'analyse du tableau fait ressortir de nombreux points...

Le héros : Montserrat, qui trahit avec honneur, pour une cause noble, la force de ses convictions qui le poussent à l'engagement, sa croyance à la liberté des peuples. Ce qui paraît une trahison par un « officier » dans l'armée espagnole, en soutenant la révolution vénézuélienne dirigée par Bolivar. En effet, sa personne est importante, parce qu'il symbolise : *Montserrat* trahit sa patrie au nom des valeurs en lesquelles il croit, mais c'est un héros car il accepte de mourir pour ces valeurs par le sacrifice de sa propre vie pour une cause noble qui, à la fois, le dépasse et le grandit. Un traître par force, ces valeurs en tant qu'un homme lui engage, pour réclamer ainsi une égalité de droit entre tous les peuples.

Le racisme que *Montserrat* refuse, et sur lequel repose le comportement des Espagnols, et qui ressort des propos d'*Izquierdo*, qui ne croit pas vraiment que ce soit si important, la liberté, pour quelques millions d'Indiens à demi-abrutis et de Nègres pouilleux, un argument qui a toujours soutenu toutes les politiques coloniales, et que réfute précisément *Montserrat*. Tout comme la justification que donne le père *Coronil* : « Pourquoi t'apitoyer sur ces misérables, puisque, à travers eux, c'est le Mal qu'on atteint et qu'on tue. L'odeur horrible de leurs cadavres n'est que la puanteur du Maudit ».

Mais pour *Montserrat* n'a aucun sens, car l'âme que posséderaient les peuples indigènes est la même chez toutes les créatures humaines de Dieu. Le sentiment de *Montserrat* nous rappelle

celles de *Robles* montré, qu'il existe encore en Algérie, des hommes pour refuser d'obéir à des ordres d'inégalités. La conscience de *Montserrat* devant la vie humaine de celle des milliers de Vénézuéliens promis aux massacres et aux violences. Ils nous rappellent aussi la douleur subie par les algériens en portant un sentiment d'espoir, dans un pays est enfoncé dans l'horreur en particulier celle de 1945.

Robles évoqua la guerre, avec ses malheurs subis, l'otage. *Montserrat*, se trouve confronté au plus cruel des dilemmes, la vie des otages contre celle de Bolivar : « Coupable d'avoir aidé la fuite d'un chef rebelle. Tu tiens le marché : donnant, donnant ; la vie de six innocents contre la vie d'un traître et d'un bandit » (acte 1, sc. 7) ⁽⁷⁾. L'action s'accélère ensuite, et l'acte se termine sur l'exécution du premier otage, le potier. Le marchand. - Pourquoi à moi ? *Morales*. - Je te dis d'avancer ! Un des soldats donne une bourrade au marchand, qui gémit. Le marchand, atterré...) (« Des otages gémissent » (l. 8) ⁽⁸⁾ (« otages se serrent les uns contre les autres » (l. 9) ⁽⁹⁾).

Portrait d'un otage : Des innocents condamnés à mort.

De même, l'exposition informe le lecteur des faits passés, à la fois faits d'armes et combats sur le sol vénézuélien. De plus, Cette œuvre qui parle de l'action de *Montserrat*, écrite en 1948, se situe en juillet 1812 au Venezuela, lors d'une sanglante répression espagnole contre ceux qui, aux côtés de *Simon Bolivar*. Mais, l'écriture de la pièce en 1948, est marquée par les souvenirs de mai 1945 récents et douloureux du colonialisme en Algérie lors d'une répression aussi contre les Algériens. *Robles* reflètent une lutte pour la liberté d'un pays, et qui soutiennent l'aide de ceux qui y croient.

On peut supposer que la naissance de *Robles* en Algérie, terre alors colonisée en 1948, explique en partie ce choix, d'autant plus que la Seconde Guerre Mondiale révèle son engagement politique. Il travaille pour *Oran Républicain* et *Alger Républicain* à partir de 1937, alors, la tendance de ces deux journaux exprime son choix politique vers la gauche.

Ainsi la pièce est connue par un jugement formulé par Camus, contemporain de *Robles*, lui aussi né en Algérie, qui reconnaisse le théâtre engagé de son ami. Ce jugement souligne le lien

entre la pièce et son époque : « elle s'accorde à la terrible cruauté du temps sans cesser de se référer à une pitié vieille comme le cœur humain. ».

Tragique et condition humaine...

Robles voulant montrer les peuples malheureux qui luttent, pour défendre leur existence, et leur bonheur.

Le contexte historique de *Montserrat*...

L'Année 1948 est celle où l'ONU proclame la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, alors, même que l'Algérie, encore terre coloniale, voit naître les luttes pour son indépendance. Ces mêmes Français, qui ont voulu libérer leur patrie de l'occupant nazi, ne redonneront-ils pas au peuple algérien la liberté que celui-ci demande ? On retrouve, dans cette problématique, l'argument de *Montserrat* face au Père Coronil. À nouveau comme son compatriote, *Camus*, né comme lui en Algérie, *Robles* plaide pour la liberté accordée à tous, pour que l'État, à peine sorti de ce terrible conflit mondial, ne s'engage pas dans les horreurs d'une nouvelle guerre... Son message ne sera pas entendu, et la guerre d'Algérie, comme celle d'Indochine, verra à nouveau les hommes capables des pires.

Montserrat la pièce est bien une pièce anticolonialiste, qui transpose la situation coloniale de l'Algérie dans un pays sous domination espagnole. Elle illustre la volonté de justice et de dignité d'un peuple, quel qu'il soit, mais dans lequel chacun a bien vu qu'il s'agissait des populations assujetties à la France.

En 1950, *Montserrat* est créée par la troupe arabe de l'Opéra d'Alger, dans une adaptation de *Mohammed Farrah*, parmi ses acteurs *Taha Alamiri*. Le spectacle sera interdit lors de sa reprise en 1952. C'est avec *Montserrat* que l'écrivain *Emmanuel Robles* se révèle auteur dramatique.

4/ Le théâtre de *Robles* entre 1948 et 1954 :

En Algérie où la situation n'a pas changé : l'ordre colonial règne toujours et pour se maintenir n'a pas hésité à réprimer violemment la révolte de mai 1945.

La période 1948 - 1954, est une période féconde pour le dramaturge *Robles*, Il anime le théâtre de la Rue, une jeune campagne pour laquelle il écrit une farce : *Porfirio*. Cette troupe est l'une des activités qui ont pour trait commun le souci de connaître et faire connaître, de

rapprocher, d'ouvrir ces deux mondes l'un à l'autre.

En 1949, Robles décide avec le réalisateur Jean Korchebron, futur réalisateur à la télévision française, et Paul Grandjean, professeur et comédien amateur, de créer une troupe théâtrale, le *Théâtre de la Rue*⁽¹⁰⁾. Leur but : pratiquer un théâtre vivant en le mettant à la portée de tous et en allant jouer partout en Algérie, avec des acteurs de toutes origines. Avec leur troupe, jusqu'en 1958, ils monteront *Molière*, *Tchékhov*, *Marivaux*, *André Roussin*, *Anouilh*, *Claudé*, *John Synge*⁽¹¹⁾. Lui-même écrira deux pièces pour cette troupe, dont l'une, *Porfirio*, sous forme de farce. La troupe, qui remportera plusieurs prix de théâtre amateur en Algérie et à Paris, effectuera des tournées en Algérie jusqu'à Oran, et en Kabylie. C'est là, en 1949, qu'il retrouvera Mouloud Feraoun, venu à sa rencontre à Taguemount Azzouz où la troupe était venue jouer en plein air une comédie de Lorca.

Les années 1950 sont une période féconde pour le dramaturge qui voit *La vérité est morte* créée à la comédie française en 1953. Le Théâtre de la Rue crée deux comédies en trois actes écrites par Robles : *L'Etrange immeuble de la rue Marconi* (publication dans la revue *Simoun*, n° 5-6, 1953 et réédition en 1958 aux éd. du Seuil sous le titre *L'Horloge*) et *Porfirio* (éd. en 1958 dans le même ouvrage), créée en arabe par Mahièddine Bach Tarzi.

5/ *Porfirio* :

C'est la pièce que Robles écrira pour la troupe Théâtre de la Rue, *Porfirio*, sous forme de farce, il admirait le théâtre populaire algérien fondé par Rachid Ksentini, qu'il n'a pas connu, et par Mahièddine Bach Tarzi et Djelloul Bachdjarah, tous deux amis très chers, et dont les trouvailles comiques l'émerveillaient (*Mahièddine Bachetarzi* créa la pièce en arabe à Alger)⁽¹⁰⁾; d'autre part parce que l'équipe comprenait des Algériens, des Espagnols, des Français qui, pour la plupart, possédaient les dons requis pour la Commedia dell Arte.

6/ *La vérité est morte*, deuxième émancipation après Montserrat en 1952:

Dans les années 1950, Emmanuel Roblès fait jouer une autre pièce, *La vérité est morte*, à la Comédie française. La révolution algérienne et la

guerre d'indépendance occupent une place dans sa vie et son œuvre.

Fraternité et solidarité avec ceux qui souffrent, avec ceux qui sont opprimés et luttent pour la justice, la liberté et la dignité.

D'une façon plus universelle, l'élan d'émancipation des peuples colonisés est le même sujet de Montserrat et de *La Vérité est morte*. Une autre pièce, parue en 1952 chez l'éditeur Seuil.

Entre *La vérité est morte* et plus tard *Plaidoyer pour un rebelle*, la guerre de la libération est déclenchée en 1954, Emmanuel Robles s'implique aux côtés des libéraux en faveur de l'abolition du statut colonial. Il participe, en 1956, au comité de la « Trêve civile » animé par Albert Camus⁽¹³⁾.

7/ Le théâtre et la guerre... '*Plaidoyer pour un rebelle*'

Ainsi la guerre d'Algérie dans *Plaidoyer pour un rebelle*, écrit en 1959 même si l'auteur a situé l'action en Indonésie à l'époque où une même insurrection combattait une autre tutelle coloniale. Il a envoyé le manuscrit à Camus, qui lui écrit le 29 décembre 1959, en lui faisant ses critiques), est publiée en 1964.

Elle est inspirée d'un fait réel qui s'est déroulé à Alger en 1957)⁽¹⁴⁾.

Un ouvrier européen, Fernand Yveton, solidaire de la révolte algérienne, avait accepté de poser une bombe dans l'usine à gaz où il travaillait. Il s'agissait d'un acte de sabotage, pas d'un attentat contre des personnes, puisque l'explosion devait avoir lieu une fois les ouvriers sortis. Or, deux manœuvres algériens étant revenus dans la salle où se trouvait la bombe, Yveton avait désamorcé l'engin. Découvert, arrêté, condamné à mort, il fut guillotiné.

La pièce se situe en Indonésie, où la guerre de libération a revêtu des aspects semblables : à la violence de l'opresseur néerlandais répondait la violence des opprimés. L'appel pour la trêve civile de 1956 était bien une tentative de mettre fin à cet engrenage. Albert Camus, le "frère de soleil" de Robles, avait retenu la pièce pour son projet de théâtre. Elle sera jouée pour la première fois en avril 1966 à Bruxelles.

Suivra dans la même dénonciation de l'oppression coloniale *La vérité est morte*, située dans l'Espagne occupée par les troupes de Napoléon. Représentée à la Comédie Française en 1952.

Nous le répétons : revue, théâtre, éducation populaire, collection Méditerranée témoignent d'une même curiosité pour les autres, d'un même souci de connaître et faire connaître, de rapprocher et de faire partager cette aspiration commune à tous les êtres humains, quelles que soient leurs origines, vers la culture et l'éducation.

Emmanuel Robles poursuit avec *Plaidoyer pour un rebelle* dont l'action se déroule en Indonésie⁽¹⁵⁾, un pays où la guerre est contre la tutelle hollandaise et qui ressemble aux aspects de la guerre de libération en Algérie.

Ce drame prend prétexte d'un événement réel survenu dans l'Algérie de 1957 : la condamnation d'un ouvrier français solidaire de la révolution algérienne. Surpris le 14 novembre 1956 dans le vestiaire de l'usine à gaz où il travaillait, alors qu'il réglait la minuterie d'une charge explosive pour éviter des pertes humaines, Fernand Yveton sera guillotiné⁽¹⁶⁾.

'Résultats de recherche' :

Ce qu'on peut retenir de cette recherche sur l'œuvre dramatique de l'écrivain espagnol *Emmanuel Robles*, qu'il concrétisa sur scène un nouveau théâtre qui témoigne de la volonté de se tourner vers un théâtre libre et moderne plus proche de la vérité, celle de l'homme et du monde et de la sensibilité des spectateurs.

*Les écrits de Robles pour le théâtre représentent des références d'un homme de lettre qui a vécu et vu un contexte historique qui se passe universellement, qui le ramène à le dénoncer profondément.

*Toute humanité exploitée est concernée par la question de la nature et de la vie sur la condition humaine, quand on voit Robles donner un caractère universel aux scènes qui dépassent l'Algérie.

*À travers une situation historique théâtralisée, l'auteur propose une réflexion philosophique et morale dans l'esprit de la tragédie classique avec l'exemple de sa pièce *Montserrat*. La révolte algérienne et la guerre d'indépendance occupent une place dans sa vie et son œuvre.

Nous le voyons alors qu'il dépasse dans l'écriture de ces œuvres le cadre de l'Algérie pour avoir une portée universelle. L'œuvre de Robles reste profondément actuel, parce que, du point de vue de l'impact philosophique, elle demeure liée à la libération de l'homme, avant toute autre considération⁽¹⁷⁾.

Note

1. Pour une terre possible, p 294 in SANSAN H, Jean SENAC, citoyen inconnu de l'ailleurs, *Revue Insaniyat*, n°32-33, 2006, p. 137.
2. Cette biographie et bibliographie est extraite en résumé du Fonds mis en ligne d'Emmanuel Robles aux archives Limoges, URL : <http://robles.bm-limoges.fr/bio-bibliographie-demmanuel-robles>, consulté le 12 mai 2014.
3. DUGAS G, *Emmanuel Robles et l'hispanité de l'Oranie*, Paris, L'Harmattan, 2012, p 198.
4. Idem, p 199.
5. Montserrat, Dossier pédagogique, Saison 2013, p1.
6. Voir, ROBLES, E. (1948), " Montserrat", Fonds Emmanuel Robles, Bibliothèque Médiathèque, Limoges, France, [en ligne], URL : <http://robles.bm-limoges.fr/bio-bibliographie-demmanuel-robles>
7. Montserrat, op cit.
8. Montserrat, op cit.
9. Idem.
10. Robles Macek J., « Itinéraire d'un engagement », [en ligne] consulté le 22/01/2014. URL : <http://www.max-marchand-mouloud-feraoun.fr>
11. Idem.
12. Robles Macek J., op cit.
13. Et c'est la même année, que fut constitué le mouvement fraternité algérienne en 1956.
14. Robles Macek J., op cit.
15. *Plaidoyer pour un rebelle*, Fonds Emmanuel Robles, Bibliothèque Médiathèque, Limoges, France, [en ligne], URL : <http://robles.bm-limoges.fr/bio-bibliographie-demmanuel-robles>
16. Idem.
17. DUGAS G, op cit, p 165.

Bibliographie :

_DUGAS G, *Emmanuel Robles et l'hispanité de l'Oranie*, Paris, L'Harmattan, 2012, 207 p.

_Montserrat, Dossier pédagogique, Théâtre de l'Ile, Saison 2013.

_ROBLES Emmanuel Montserrat Fonds Emmanuel Robles Bibliothèque Médiathèque Limoges France [en ligne] URL : <http://robles.bm-limoges.fr/bio-bibliographie-demmanuel-robles>

_ROBLES Emmanuel *Plaidoyer pour un rebelle* Fonds Emmanuel Robles Bibliothèque Médiathèque Limoges France [en ligne], URL : <http://robles.bm-limoges.fr/bio-bibliographie-demmanuel-robles>

_Robles Macek Jacqueline Itinéraire d'un engagement [en ligne] consulté le 22/01/2014. URL : <http://www.max-marchand-mouloud-feraoun.fr>

SAVOIR SCIENTIFIQUE ET SAVOIR PROFANE L'EXEMPLE DU SIDA

HAMAL Khattou
Maitre assistante ; (Institut des Sciences Sociales)
Université de Mostaganem

1. Problématique et l'hypothèse de travail :

En observant de près l'état du sida dans la société algérienne - ce qui en est dit, comment la maladie est construite localement, comment les individus se la représentent, quelles attitudes développent ils face à cette épidémie et quelles pratiques éventuelles de prévention y répondent-une contradiction se dévoile dans les attitudes et les comportements quotidiens de la population algérienne - une peur et une anxiété vis-à-vis du sida et des malades et paradoxalement le sentiment de protection et l'impression d'être à l'abri de cette épidémie-

Il était important donc d'interroger ce paradoxe et ses causes, de questionner les logiques qui sous-tendent ces dénigrement et cette difficulté qui semble généralisée, à appréhender le sida dans la société algérienne. En effet, et malgré la propagation de l'épidémie en Algérie, pourquoi les adultes algériens, en majorité, se sentent-ils si peu concernés ? N'est-ce qu'une apparence qui relèverait d'une difficulté à parler de ce sujet ? Pourquoi ne veulent-ils pas entendre parler ni de l'épidémie ni des personnes touchées ? Comment comprendre cette mise à l'écart du VIH/Sida ?

Les données actuelles en notre possession permettent de dire que cette maladie peut être à la fois perçue comme dangereuse et menaçante et, en parallèle, peut sembler invisible et absente dans le quotidien des algériens, et dans leurs attitudes et leurs comportements à l'égard du risque de contamination. Comment le comprendre ? Une recherche sur les représentations du sida, sur leur mécanismes de construction, permettra d'apporter des éléments de compréhension à l'existence de ce paradoxe que semble constituer le VIH/Sida dans la société algérienne, 'moins redouté et pourtant aussi redoutable'.

Partant du principe qu'« on ne peut comprendre l'action des individus qu'en accédant au sens que les personnes donnent à cette action »⁽¹⁾ et afin d'expliquer le comportement des algériens face au phénomène sida, je me suis posée les questions suivantes : « Quels sont les

connaissances et les savoirs dont disposent les adultes algériens sur le sida ? Quels sont les différents éléments et les processus qui président à la construction des représentations sociales du sida dans l'Algérie contemporaine ? »

De ces interrogations centrales ressortaient plusieurs questions, et qui ont été traitées dans cette recherche :

- Quels sont les discours tenus sur le sida ?
- Quels sont les savoirs « prescrits » dont dispose la population algérienne sur le sida, son origine, ses causes, en arrière-plan de ces discours ?
- Quel est le fondement de leur discours sur le sida ? s'appuie-t-ils sur un savoir scientifique, profane ou est-il une fusion des deux ?
- De quelle façon des particularités historiques, sociales et culturels propres à la société algérienne ont-ils influencé le mécanisme de la construction des représentations ? et quel est le poids de chacune dans leur interprétation du sida ?

Cette étude a pour objectif de chercher les discours et les savoirs construits autour du sida en Algérie. Il s'agissait d'approfondir, dans un premier temps, les connaissances sur cette épidémie dans la société algérienne, d'analyser les discours des adultes et leurs interprétations du sida, le sens qu'ils donnent à la maladie, à ses causes et à ses modes de transmission.

Malgré le savoir scientifique et le discours savant sur le sida, les différentes façons de penser cette épidémie s'enracinent dans les différentes dimensions de la société et de la culture algérienne. Il était donc pertinent, dans un deuxième temps, de rechercher la complexité sociale qui fonde les représentations sociales et culturelles du sida en Algérie et de comprendre leur origine et leur dynamique. En effet, c'est à partir des représentations collectives de la vie et de la mort, de la maladie et de la sexualité, le tout fortement imprégné dans la religion que ces savoirs scientifiques et profanes s'intègrent et se

combinent dans la conscience des jeunes algériens.

2. Sida entre savoir scientifique et savoir profane:

Il est patent que plusieurs logiques s'affrontent à propos de la maladie: Il y a, bien sûr, la logique biomédicale qui s'appuie sur des fondements biologiques de la médecine contemporaine mais il y a aussi des logiques profondément ancrées dans la culture, le politique et la religion et qui déterminent les représentations que se font les gens de la maladie ainsi que les conduites à adopter face à elle. En effet, la façon dont on voit le monde influence la façon dont on saisit la maladie.

A première vue, le sida apparaît comme un phénomène purement médical mais ce dernier est *« un fait social qui, bien qu'édifié à partir d'une catégorie biomédicale, prend tout son sens dans sa réinterprétation par la société. »* ⁽²⁾ Ainsi, malgré l'existence d'un savoir scientifique et professionnel sur le sida et ses modes de transmission, ce dernier trouvera comme tout événement qui concerne la mort, le corps, et la maladie son interprétation dans le social et le culturel. Ce que souligne Claudine HERZLICH lorsqu'elle écrit : *« Il serait faux d'en déduire l'idée d'une subordination étroite et univoque des représentations collectives au discours de la médecine et à sa pratique, plus qu'une dépendance à sens unique, nous découvrons des circulations et allers-retours variés entre la pensée savante et celle qui ne l'est pas ; des rapports complexes et contradictoires entre l'expert et le profane. »* ⁽³⁾

Donc, face à la connaissance d'une grande partie que la science a découvert sur le sida, il y a toujours des éléments extra-scientifiques qui se combinent dans une véritable complémentarité. Ce savoir qui est imbriqué dans l'esprit de chacun donne une multidimensionnalité biologique, sociale et mystique à la maladie. Autrement dit, le savoir collectif sur le sida se place au carrefour de connaissances issues de messages scientifiques et des constructions de l'imaginaire collectif que la maladie suscite.

Il est vrai que les nouvelles informations sur le sida diffusées par le savoir médical et professionnel sont intégrées dans la conscience populaire, mais elles ne sont jamais prises en

intégralité pour éliminer ou remplacer le savoir préexistant. Et c'est ainsi que MOSCOVICI décrit les mécanismes d'une représentation sociale : *« représenter quelque chose, un état n'est, en effet, pas simplement le dédoubler, le répéter ou le reproduire, c'est, le reconstituer, le retoucher, lui en changer du texte »* ⁽⁴⁾. Effectivement, les informations scientifiques sur le sida sont filtrées et traduites par la population algérienne.

Puisque les représentations de la maladie, de son origine, de ses causes et les mécanismes de sa transmission naissent et se développent dans les conversations quotidiennes et par rapport à des circonstances culturelles et historiques ⁽⁵⁾, cette recherche a prit en compte des éléments propres à la société algérienne et qui ont contribué à la construction des savoirs actuelles autour du sida. Un premier ensemble d'éléments se repère dans l'organisation politique et sanitaire à l'égard du sida et ses différentes stratégies pour lui faire face. Un deuxième ensemble d'éléments concerne l'organisation sociale et culturelle de la société algérienne, ses spécificités historiques et religieuses, ses visions du monde, de soi et de l'autre, du bien et du mal.

A. L'approche politique du sida:

En ce qui concerne le sida et ses savoirs, ce n'est pas le savoir scientifique produit qui est en cause, mais son appropriation par certains décideurs et producteurs de représentations (l'Etat, les professionnels de santé, les différentes institutions culturelles, les mass médias impliqués dans la circulation de l'information...). Donc il était nécessaire de montrer comment le sida est construit localement (perçu, imaginé, et géré) par les institutions de la santé publique, sachant *« qu'elle n'est pas qu'une institution ou un système de gestion de la santé et de la prévention, elle est aussi un système de croyances, de valeurs qui définissent une nouvelle moralité »* ⁽⁶⁾.

Les acteurs sociaux dans leur façon de définir un problème, ici le sida, et d'informer la population algérienne, participent à la construction des savoirs sur sida. En effet, les responsables sanitaires, les médias et d'autres institutions culturelles, dans leur action de production puis de communication des données statistiques et socio-épidémiologiques à

destination de la population algérienne, et en distinguant les déterminants sociaux qui favorisent l'émergence du sida en Algérie- le nombre des malades et leur caractéristiques sociales et comportementales par exemple-, induisent un savoir local qui trouve toute sa légitimité dans l'histoire de la société algérienne et dans sa culture.

B. Des représentations inscrites dans une sphère culturelle et sociale:

Le sida comme toute maladie, n'est pas seulement une perception subjective d'un état physique ou individuel, mais il est aussi défini par un groupe social en référence à des représentations propres à sa culture. Ces interprétations que l'on donne à une maladie affectent beaucoup la façon de l'assumer et de vivre avec. Claudine HERZLICH l'affirme dans son étude: Santé et maladie, Analyse d'une représentation sociale : « *Les représentations d'une maladie, comme d'ailleurs les comportements des malades et de leur entourage ou les pratiques médicales, sont variables selon les cultures. (...) Les représentations et pratiques sont liées au système global de valeurs de la société*⁽⁷⁾. Autrement dit, la manière d'appréhender et de vivre une maladie diffère notablement selon les sociétés, leurs codes, leurs normes et valeurs sociales et culturelles. Il était donc judicieux de repositionner les représentations du sida dans une approche plus globale du corps, de la sexualité, de la maladie et ses dérivées (risque, contagion, mort...), et de penser à travers les codes socioculturels de la société algérienne, où la religion occupe une place centrale.

3. La méthodologie:

Afin de connaître les représentations sociales du sida dans la société algérienne et de comprendre leur mécanisme de construction, il est indispensable d'analyser les écrits disponibles mais aussi le discours d'individus qui portent – et produisent- ces représentations. En effet, c'est à partir du discours de membres de la société algérienne, individus et/ou représentants d'institutions, de leur façon d'expliquer ce phénomène, de s'interroger, de donner sens à la maladie, à ses causes et à ses modes de transmission, que l'on arrive à cerner le processus de construction des représentations du sida.

Il me semble important d'étudier dans une perspective historique l'implication des différentes institutions dans la lutte contre cette épidémie et l'ampleur de leurs investissements dans l'élaboration et la construction des savoirs et des représentations actuelles du sida. Effectivement, c'est dans le discours préventif et de prise en charge du sida qu'on peut trouver des données considérées 'scientifiques'; en les réunissant et en les analysant on arrive à comprendre ce qu'elles véhiculent comme valeurs et normes, et à saisir, en conséquence, la façon dont elles participent dans la construction des représentations collectives du sida.

A. Le travail de terrain:

La méthodologie qualitative est indispensable pour étudier les représentations du sida dans la société algérienne. C'est en pénétrant dans la subjectivité des personnes interviewées et en cherchant à saisir de l'intérieur les perceptions du sida, que je peux cerner les représentations sociales et comprendre quels éléments président à leur construction. La technique d'interview utilisée dans cette recherche est celle de l'entretien semi-directif ou encore semi-structuré - technique sollicitée par la démarche qualitative-. Dans ce type d'interview, l'interviewer indique à l'interviewé l'objectif et les thèmes principaux de l'entretien mais lui laisse une grande marge de manœuvre de d'initiative, de sorte qu'il puisse sélectionner lui-même et développer les aspects de ses pensées qu'il juge essentiels. La tâche de l'interviewer consiste alors principalement à « relancer » le répondant sur les questions cruciales et à recentrer l'entretien sur ses objectifs lorsqu'il s'en écarte trop. C'est donc par cette technique que j'ai tenté de comprendre comment est pensé et interprété le phénomène sida au sein de différents groupes sociaux.

La grille des questions a été élaborée d'une façon générale sous forme de thèmes. Après avoir présenté l'objectif de la recherche à mon interlocuteur, je posais toujours une question simple et générale afin de lancer l'entretien et laisser l'interviewé reprendre en toute spontanéité: « Que connaissez-vous sur le sida ? », et c'est à partir de ses réponses que j'entamais avec lui l'entretien autour des thèmes suivants :

- Les connaissances et les informations qu'il a sur le sida et ses modes de transmission.
- L'origine du sida dans le monde et en Algérie, et les conceptions du risque de transmission.
- Les modalités d'acquisition des connaissances et des informations sur le sida: réseau interindividuel, institutions sanitaires, culturelle (l'école, les associations, la mosquée, ...).
- la réaction de l'interviewé à l'égard de l'épidémie et des personnes contaminées.

En le suivant progressivement dans son raisonnement, je formulais d'autres questions selon ses réactions et ses propos. Après avoir constaté que certains l'interviewés étaient plus à l'aise et qu'une certaine confiance s'installait entre nous, je creusais avec eux des sujets plus difficiles à aborder, comme la sexualité, où j'ai pu, entre autre, les questionner sur leur vie intime et sur leurs pratiques sexuelles. En effet, en Algérie, comme dans toutes les sociétés arabo-musulmanes ou africaines, le sexe se pratique, mais ne se dira presque jamais devant des étrangers. Ce qui est dit en public sur le sexe ne se dit qu'à travers des métaphores, des allusions, des insinuations, que le chercheur doit décrypter pour ressortir des sous-entendus.

Au niveau des caractéristiques générales des interviewés, il faut souligner que la plupart des personnes interrogées sont de la wilaya d'Oran. J'ai veillé d'interroger autant d'hommes que de femmes (15 hommes et 15 femmes). Pour ce qui concerne l'âge, il s'agit d'une population adulte ayant entre vingt et cinquante ans, sachant que cette tranche d'âge est considéré comme « la plus sexuellement actives, avoisines 40% de la population générales ⁽⁸⁾ ». Et qu'elle est aussi sur le plan épidémiologique la plus touchées par VIH/sida « La tranche d'âge la plus touchée est celle des 20-49 ans (80%) » ⁽⁹⁾. Ce constat est resté pratiquement invariable depuis que le sida existe en Algérie. Le plus jeune interviewé à 20 ans et le plus âgé a 50ans. La plupart se situant dans la tranche des 20 -40.

Faisant partie de cette catégorie, cela m'a permis aussi d'avoir un contact facile avec les interviewés. En effet, les interviewés se sont

exprimés relativement facilement sur quelques thèmes a priori gênants.

Les savoirs scientifiques sur cette maladie, font l'objet d'un important travail d'intégration et de réinterprétation au niveau de l'individu, selon son genre, son environnement intellectuel, social et culturel. Le choix des interviewés réponds à plusieurs critères : diversité des profils selon les statuts socioprofessionnels.

Ce qui m'a amené à prendre en considération les variables suivantes :

- L'identité de genre et l'âge.
- Le niveau intellectuel: universitaire, terminal, secondaire, primaire, sans scolarité.
- La profession.
- L'origine géographique : urbaine, rurale.
- La situation : marié(e), célibataire, veuf (ve), séparé(e).

C'est dans les lieux de socialisation, que j'ai pu nouer des contacts avec les adultes. Tels que les centres commerciaux, les universités, les bibliothèques, les salles de sport, et les salles de coiffure. En effet, cette diversité m'a permis de rencontrer des personnes d'âges variés, appartenant à des milieux sociaux différenciés.

A partir des écrits disponibles et les témoignages des interviewes, je suis arrivée aux résultats suivants :

J'ai analysé les discours disponibles des responsables politiques et sanitaires, des médias et d'autres institutions culturelles, dans leur action de production puis de communication des données statistiques et socio-épidémiologiques à destination de la population algérienne.

Ce premier ensemble de discours souligne une faible mobilisation de l'Etat, sinon sur un mode déclaratif et préventif, ainsi qu'une intervention donnant à voir et à penser l'épidémie comme peu préoccupante, et circonscrite à quelques groupes sociaux et/ou à quelques pratiques. La réaction de l'Etat vis-à-vis du sida et son implication limitée et réductrice dans la lutte contre cette épidémie a laissé une large place aux anciennes représentations des épidémies, toujours associées aux notions de 'punition divine', 'l'autre' et 'contagion'...etc.

Les représentations sociales dominantes sur le sida en Algérie sont en général très éloignées du savoir scientifique disponible à l'échelle

internationale et nationale. Elles sont une construction sociale par excellence. En effet, la quasi absence des actions d'information, d'éducation et de communication ont laissé un vide et un énorme espace, que les savoirs profanes, mais aussi les fantasmes, les représentations du bien, du mal, tentent de combler

Mal connu, le sida est néanmoins commenté par tous lorsque le sujet est amené dans les conversations. En effet, ce phénomène qui fait toujours parler de lui stimule des sentiments et des réflexes toutefois complémentaires et contradictoires. Malgré la progression du savoir scientifique sur la question du sida et le changement des données socio-épidémiologiques qui prouvent l'existence du sida chez toutes les catégories de la société algérienne. Cette étude nous démontre qu'il y a deux types d'interprétations qui se révèlent à travers l'analyse des représentations,

La première interprétation est liée à la notion de punition. Puisque la religion musulmane occupe une place centrale dans la vie quotidienne de l'individu algérien et dans sa perception du monde, du bien et du mal, le sida n'échappe pas à cet élément fondamental. En effet, sachant que le sida est une maladie sexuellement transmissible et que son apparition a en premier lieu été située dans la communauté homosexuelle et ensuite chez d'autres groupes marginalisés dans la société, le sida a fait rapidement appel à un discours religieux qui condamne les comportements de ces groupes.

Le discours sur le sida est dominé par une interprétation religieuse, qui fait que son sens symbolique, ses causes, ses modes de transmission, sa prévention, sont tous commentés au nom de la religion musulmane. Même lorsqu'il s'agit d'expliquer la contamination des personnes considérées comme des victimes, le discours religieux est mis en avant expliquant la maladie comme une épreuve destinée à sonder la foi du malade.

En Algérie, le sida est considéré comme une punition divine et une fatalité pour les transgresseurs des règles sociales et des valeurs morales élaborées par la religion. Ainsi, les porteurs de ce virus sont jugés en tant que coupables et responsables de cette catastrophe; ils

sont accusés d'avoir commis un péché et violé les lois divines.

Le sida est décrit comme une punition non seulement des individus, mais d'un groupe qui fait partie d'une population transgressive. Interpréter cette épidémie catastrophique en tant qu'un signe de laxisme moral ou de déclin religieux peut aussi expliquer l'association de cette maladie à 'l'autre'. Dans la première décennie (de 1985 jusqu'à la moitié quatre vingt dix) c'était l'étranger au pays, telle que l'européen et plus précisément le français, l'Africain, et l'émigré algérien et dans les dernières années, c'est l'algérien qui est remis en cause mais qui est étranger dans ses comportements déviants, telle que les personnes de la débauche: les toxicomanes, les prostituées, et les personnes aux relations sexuelles illégitimes et anormales. Autrement dit, le sida en tant que maladie contemporaine est perçu comme un risque qui ne concerne pas la population 'ordinaire' de la société algérienne, mais est attribué à 'l'autre', le plus étranger à l'individu algérien, et qui diffère dans sa culture, sa religion et dans son mode de vie.

La deuxième interprétation concerne les modes de transmission du sida. Malgré les assurances des experts, la crainte d'une maladie pensée comme « contagieuse » demeure dominante dans la conscience de la population. La mise à distance, le rejet et parfois un luxe de mesures de précaution vis-à-vis des malades du sida (éviter de partager les mêmes objets, de les toucher et parfois même de parler avec eux) sont des attitudes récurrentes et généralisées dans la société algérienne.

Malgré les démentis des scientifiques, il existe toujours dans les représentations sociales une perception spécifique du mode de contamination qui se ferait aussi par le canal de liquides corporels autre que le sperme, et le sang en particulier la salive et la sueur...etc. Certes, ce fantasme de contagion et cette croyance sont causés par le manque d'information, mais ils ont aussi une valeur symbolique.

En effet, la société punie le malade qui est accusé d'avoir eu des comportements déviants et interdits, par l'évitement et l'exclusion de toute interaction sociale qui s'exprime par le refus du toucher ainsi que le partage des objets. On constate au fond, une conception d'une

contamination symbolique, Dieu l'a puni par la maladie et l'homme le punie en l'excluant concrètement de tout échange.

Pour conclure, la société algérienne envisage le sida comme une menace absolue pour les individus. Elle est considérée à la fois comme le châtiment auquel s'exposent les 'autres' et le mal qui risque de frapper chacun de 'nous'.

La bibliographie :

1. La monographie :

1. **ADAM Philipe, HERZLICH Claudine.** *Sociologie de la maladie et de la médecine.* Nathan Université, Paris, Collection 128, 1994.
2. **BAQUE Marie-Frédérique.** *Le deuil à vivre.* Odile Jacob, 1992.
3. **BAGROS Philippe, TOFFOL Bertrand.** *Introduction aux sciences humaines en médecine.* Ellipses, Paris, 2001.
4. **BENOIST Jean, DESCLAUX. Alice.** *Anthropologie et sida, Bilan et perspectives.* KARTHALA, 1996.
5. **BERGER Peter, LUCKMANN Thomas.** *la construction sociale de la réalité.* Armand Colin, Paris, 1996.
6. **BOUBAKER Dalil.** *L'Islam, la Santé et Sida.* In *SIDA, Les religions s'interrogent.* L'Harmattan, 1994, p19-25.
7. **BOUHADIBA Abdelwahab.** *la sexualité en islam.* QUADRIGE/PUF, 1ère édition 1975, 6^{ème} édit 2001.
8. **BRONNER Gérard.** *L'empire des croyances.* PUF, Paris, 2003.
9. **CABIN Philipe, DORTIER Jean François.** *La sociologie, Histoire et Idées.* Editions Sciences Humaines, 2000.
10. **CALVEZ Marcel.** *La prévention du sida, les sciences sociales et la définition du risque.* PUR, 2004.
11. **CARRICABURU Danièle, PIERRET Janine.** *Vie quotidienne et recomposition identitaire autour de la séropositivité.* CERMES, 1992.
12. **CARRICABURU Danièle, MENORET Marie.** *Sociologie de la santé, institutions, professions et maladies.* Arman Colin/SEJER, Paris, 2004.
13. **CATTACIN Sandro, PAUCHAUD Christine, TATTINI Véronique.** *les politiques de lutte contre le HIV/sida en Europe de l'ouest, du risque à la mobilisation.* L'Harmattan, 1997.
14. **DA SILVA Laurindo.** *vivre avec le sida en phase avancée.* L'Harmattan, Paris, 1999.
15. **DESCHAMPS jean –Claude, MORALES J. Francisco, PAEZ Dario, WORCHEL Stephen.** *L'identité sociale, la construction de l'individu dans les relations entre groupes.* PUG, 1999.
16. **DIALMY Abdelssamad.** *Jeunesse, Sida et Islam au Maroc, les comportements sexuels.* Préface de Jean BENOIT. EDDIF, 2000.
17. **DONATI Pascale, DUMARET Annick-Camille.** *Les liens familiaux à l'épreuve du sida.* CTNRHI, 1999.
18. **DORTIER Jean-François.** *Les Sciences Humaines, Panorama des connaissances.* Editions Sciences Humaines, 1998.
19. **DOZON jean- pierre, FASSIN Didier.** *Critique de la santé publique, une approche anthropologique.* BALLAND, Paris, 2001.
20. **FABRE Gérard.** *Epidémies et contagions.* P.U.F, Paris, 1998.
21. **FARMER Paul.** *Sida en Haïti, La victime accusée.* KARTHALA, 1996.
22. **FLICK. Uwe.** *La perception quotidienne de la santé et de la maladie, Théories subjectives et représentations sociales.* L'Harmattan, 1992.
23. **GARNIER Catherine.** *Les formes de la pensée sociale.* PUF, Paris, 2002.
24. **GODENZI Alberto, DE PUY Jacqueline, MELLENI Laura.** *VIH/sida, lien de sang, lien de cœur.* L'Harmattan, Paris, 2001.
25. **GÖETSCHER Nicolas, Alfred et Hélène WERNER.** *LES ÉPIDÉMIES, Un sursis permanent.* Atlante, 1999.
26. **GOFFMAN Erving.** *Stigmate, Les usages sociaux des handicaps.* Edition de Minuit, 1975.
27. **GUIMELLI Christian.** *La pensée sociale.* Que sais-je, PUF, Paris, 1999.
28. **HAMAL Khatou.** *Le sida en Algérie, une étude socio anthropologique sur la vie des personnes atteintes par le virus du sida dans leur entourage social.* Mém. Maîtrise. : Sociologie de l'éducation. : Université ES-SENIA D'Oran, Algérie. : 2000.
29. **HAMAL Khatou.** *Vivre avec le sida, étude anthropologique sur le vécu des personnes atteintes par le virus du sida dans la société algérienne.* Thèse de magister. : Anthropologie. : Université ES-SENIA D'Oran, Algérie, 2005.
30. **HASSOUN Judith.** *Femmes d'Abidjan face au sida.* KARTHALA, Paris, 1997.
31. **HEFEZ.** *Sida et vie psychique.* La Découverte, 1996.
32. **HERZLICH Claudine.** *Santé et maladie, Analyse d'une représentation sociale.* Paris-La Haye, Mouton, 1969.
33. **HERZLICH Claudine.** *Médecine, maladie, et société.* E.H.E.S.S, Mouton, 1970.
34. **HERZLICH Claudine.** *Le sens du mal, Anthropologie, Histoire, sociologie de la maladie.* Montreux, Edition des archives contemporaine, 1984.
35. **HERZLICH Claudine, PIERRET Janine.** *malades d'hier, malades d'aujourd'hui.* Payot, Paris, 1984.
36. **HIRSCH Emmanuel.** *LE SIDA, Rumeurs et faits.* Préface du Professeur Alain Pompidou. Recherche morales. LES IDITIONS DU CERF, 1987.
37. **HOURS Bernard.** *Systèmes et politiques de santé, de la santé publique à l'anthropologie.* KARTHALA, Paris, 2001.

38. **LE BRETON David.** *Anthropologie de la douleur.* Edition Métailié, Paris, 1995.
39. **MANNONI Pierre.** *les représentations sociales.* collection que sais-je. PUF, Paris, 1998.
40. **MATHIEU Lilian.** *Prostitution et Sida : Sociologie d'une épidémie et de sa prévention.* l'Harmattan, Paris, 2000.
41. **MOSCOVICI Serge.** *la psychanalyse, son image et son public.* Paris, PUF, (1^{er} éd. 1961), 1976.
42. **MOUMEN-MARCOUX Radhia.** *migrants et perception du sida «Le maître des infidèles».* l'Harmattan, Paris, 1993.
43. **MOUMEN-MARCOUX Radhia.** *Immigration, Sida, Prison.* l'Harmattan, Paris, 1994.
44. **PAICHELER Geneviève.** *Le public face à la menace du sida, Interprétation des connaissances et prise de conscience du risque.* ANRS, CERMES, Paris, 1994.
45. **PAUGA Serge.** *L'exclusion l'état des savoirs.* La découverte, 1996.
46. **POLLAK M.** *Les homosexuels et sida.* A-M Métailié, Paris, 1988.
47. **SANTAG Susan.** *La maladie comme métaphore, le sida et ses métaphores.* Christian Bourgois, 1993.
48. **SECA Jean-Marie.** *Les représentations sociales.* Armand Collin, Paris, 2001.
49. **THOMAS Louis -Vincent.** *La mort, que sais-je,* PUF, 5^{ème} ED, 2003.
50. **UGEUX Bernard.** *Guérir à tout prix ?* Les Editions de l'Atelier/ Edition Ouvrières, Paris, 2000.
51. **VERNAZZA-LIGHT Nicole.** *Le patient réformateur ? Attitudes et stratégies des malades face aux institutions de prise en charge du sida.* Th. Doc. : science politique, 1994.
52. **VIDAL Laurent.** *Le silence et le sens- Essai d'anthropologie du sida en Afrique.* Anthropos-Economica, 1996.
- direction de la prévention, le ministère de la santé et de la population, Décembre 2001, n°38.
6. **BENELKADI Kamel.** « Sida en Algérie, le poids des tabous ». *EL WATAN*, 01/12/1996.
7. **BENELKADI Kamel.** « Journée internationale de lutte contre le sida, la guerre des chiffres ». *El WATAN*, 02/12/1999.
8. **BENELKADI Kamel.** « Sida en Algérie, 468 cas et 997 séropositif déclarés ». *EL WATAN*, 09/11/2000.
9. **BENELKADI Kamel.** « le sida menace le sud du pays, 317 cas a Tamanrasset ». *El WATAN*, 30/11/2003.
10. **BENOURET. N.** « 50000 séropositifs en Algérie selon des estimations, le sida gagne du terrain ». *EL WATAN*, 27/08/2000.
11. **BOUDEF. M, GHOUMA. D, YAHIOUCHE.** « Toxicomanies aux urgences psychiatriques ». *J.A.M*, viol 4, n°4 ; janvier-février 1994.
12. **BOURDELAIS. Patrice,** « contagions d'hier et d'aujourd'hui », *IN sciences sociales et santé*, VII, 1, 1989, p7-20.
13. **DAB William, POLLAK Michaël, MOATTI Jean Paul,** « Systèmes de réaction au sida et action préventive », *IN sciences sociales et santé*, VII, 1, 1989, p 110-140.
14. **DOZON Jean pierre, FASSIN Didier.** « Raison épidémiologique et raison d'état. Les enjeux socio-politiques du SIDA en Afrique », *IN sciences sociales et santé*, VII, 1, 1989, p 21-36.
15. **FABRE Gérard.** « La notion de la contagion au regard du sida ou comment interfèrent logiques sociales et catégories médicales ». *IN Sciences sociales et la santé*, 1993. XI, 1, p.5-32.
16. **HANNOUN. M, YAH. D, SALHAB.** « Enquêtes sur la consommation des psychotropes chez les jeunes de 15 à 24ans, Willaya d'Alger ». Juin 1990 REM Avril 1991
17. **HERZLICH Claudine, PIERRET Janine.** « Une maladie dans l'espace public, le sida dans six quotidiens français ». *ANNALES ESC*, septembre - octobre 1988, n°5, p1109. - 1134.
18. **HIMMICH Hakima.** « Ethique et Sida en terre d'Islam : un combat difficile » In *Sociologie santé*, 1993, n°9, p 37-41.
19. **LE BRETON David.** « La contamination du sens ». *IN Sida : deuil, mémoire, nouveaux rituels.* Ethnologie française, XXVIII, 1998, 1, p.37-42.
20. **MAZEN Noël Jean.** « SIDA et MVIH : la pandémie, la peur et le droit », *IN sciences sociales et santé*, VII, 1, 1989, p37-80.
21. **MOKHTARI.** « Sida: Auto défense ». *Algérie Actualité*, 04-08-1988, N°1191, p6.
22. **PIERRET Janine,** « une épidémie des temps modernes ». In *l'homme contaminé, la tourmente du sida.* Autrement, n°130, Mai 1993.
23. **Programme national de lutte contre le sida.** *La lettre de prévention, bulletin d'information de la prévention à l'usage du personnel de santé.* Ministère de la santé et de la population, direction de la prévention, N°21, novembre 1998.

2. Articles de périodique :

1. **ALEM. A., BOUGUERMOUH. A, BOUDJAJA.S, BISKER. M, SOUFI.** « Le sida », *La Revue Médico-Pharmaceutique*, Revue d'information et de formation médicale, Novembre- Décembre 1998, n° 05.
2. **BASZANGER Isabelle.** « les maladies chroniques et leur ordre négocié », *Revue Française de sociologie*, XXVII, 1986.
3. **BELKAID-REZGHI. R, HOUCINE.R, AÏRECHE. M, E. GRABA.** « Étude épidémiologique au CTS du CHU Mustapha (1986-1991) ». *INSP-REM*, vol IV, n°2, février 1993.
4. **BELKAID-REZGHI. R, GRABA. E.** « Sexualité chez les étudiants en médecine d'Alger » X^{ème} conférence internationale sur les MST/SIDA en Afrique Abidjan 7-11 décembre 1997.
5. **BELKAID-REZGHI. R, ZIDOUNI. N.** « l'infection à VIH/SIDA en Algérie, le point sur la surveillance ». *La lettre de la prévention*, la

24. **Rapport** de l'Atelier National de Validation & de Consensus sur le plan stratégique national de lutte contre les IST/VIH/SIDA. INSP-ALGER 17&18 Mars 2002.

Note

1. **CABIN Philipe, DORTIER Jean François.** *La sociologie, Histoire et Idées*. Editions Sciences Humaines, 2000, p5.
2. **BENOIST Jean, DESCLAUX Alice.** Anthropologie et sida, Bilan et perspectives. KARTHALA, 1996, p363.
3. **HERZLICH Claudine.** « Représentations sociales de la santé et de la maladie et leur dynamique dans le champ social ». In *La perception quotidienne de la santé et de la maladie, Théories subjectives et représentations sociales*. Sous la direction d'Uwe FLICK, préface de Serge MOSCOVICI, l'Harmattan, 1992, p351.
4. **MOSCOVICI Serge.** *La psychanalyse, son image et son public*. PUF, Paris, 1976, (1^{er} éd. 1961), p57.
5. **SECA Jean-Marie.** *Les représentations sociales*. ARMAN COLIN, Paris, 2001.
6. **MASSÉ Raymond.** « La santé publique comme projet politique et projet individuel ». IN *Systèmes et politiques de santé, de la santé publique à l'anthropologie*. Sous la dir. **Bernard HOURS**, KARTHALA, paris, 2001, p57.
7. **HERZLICH Claudine.** *Santé et maladie : Analyse d'une représentation sociale*, Paris-La Haye, Mouton, 1969.
8. *Plan National Stratégique de lutte contre les IST/VIH/sida 2013-2015*. Direction Générale de la Prévention et de la Promotion de la Santé, 2013. P13
9. **BENELKADI Kamel.** « Le sida menace le sud du pays, 317 cas à Tamanrasset » *El WATAN*, 30/11/2003.